

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

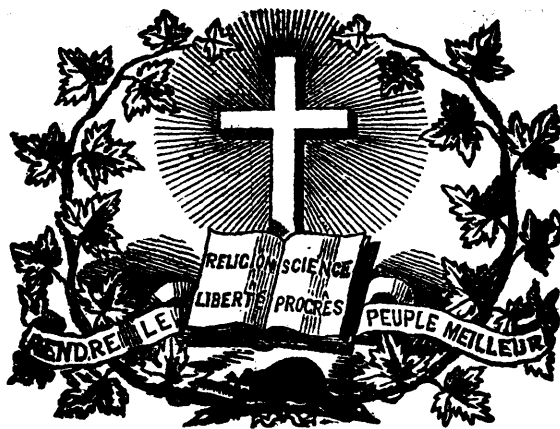
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Juin, 1859.

No. 6.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—Poésie : Le Bûcheron, par Victor de Laprade.—Origine de diverses locutions proverbiales.—SCIENCE : Etude sur les poids et mesures et les monnaies des différentes nations, par M. le Prof. Regnaud (suite).—Comptes-rendus des Cours Publics : Cours d'Histoire Générale de M. Demazures à l'École Normale Jacques-Cartier, 7e et 8e leçons : Les Barbares, rapporté par M. Désiré Girouard.—Compte-rendu du Cours d'Histoire du Canada donné à l'Université Laval, par M. Ferland, rapporté par M. Arthur Casgrain (suite).—EDUCATION.—Observez la cause des larmes chez les enfants.—Des leçons de choses.—Exercices pour les élèves des écoles.—Sujet de Composition : Scène d'Hiver, par A. Génand.—Exercices de Grammaire.—Anecdotes grammaticales et littéraires.—AVIS OFFICIELS : Erections et annexion de municipalités scolaires.—Bureau des Examineurs du district de Sherbrooke.—Bureau des Examineurs protestants du district de Québec.—Instituteurs disponibles.—EDITORIAL : Fête Universitaire.—Amendement de la Loi des Ecoles, en 1859.—Huitième conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier.—Revue Bibliographique : Rapport annuel du Surintendant de l'Instruction Publique de la Californie, en 1858.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des sciences.—Bulletin des lettres.—DOCUMENT OFFICIEL : Acte pour amender les lois des écoles dans le Bas-Canada.—MUSIQUE : St. Jean-Baptiste.—Chant National : paroles de M. Angers, musique de M. Sauvageau.

Je la sens s'agiter sous le joug qui m'enchaîne ;  
Et l'arbre, gémissant de mes coups assidus,  
Parle au noir bûcheron qui fend le cœur du chêne  
Comme aux pâles rêveurs sur la mousse étendus.

J'eus chez vous mon printemps, mes songes, mes chimères,  
Arbres qui modérez le soleil et le vent !  
J'ai versé sur vos pieds des larmes bien amères,  
Mais pour moi votre miel a coulé bien souvent.

J'entends parfois de loin monter la voix des villes,  
Elle m'arrive en bruits douloureux et discordants ;  
J'aime mieux écouter ces feuillages mobiles  
D'où pleut un frais sommeil sur l'âme et sur le corps.

D'ailleurs, la voix qui siffle en traversant l'érable,  
Le son calme et plaintif qui s'exhale du pin,  
Ont un écho dans moi, profond, vague, ineffable  
Dont j'écoute en tous lieux le murmure sans fin.

Si j'ai vos bras noueux, vos cheveux longs et rudes,  
J'ai mes chansons aussi, mes bruits graves et doux,  
Et sur mon front ridé le vent des solitudes,  
O chênes fraternels, frémit comme sur vous !

En ennemi, pourtant, sur ces monts que j'outrage,  
La hache en main, frappant tous mes hôtes chéris,  
Liés en vils faisceaux pour un sordide usage,  
Des rameaux et des troncs j'entasse les débris.

Aussi mon âme est triste et j'ai le regard sombre ;  
Destructeur des forêts, je me suis odieux ;  
J'ai déjà dépouillé cent arpents de leur ombre,  
J'ai fait place aux humains ; pardonnez-moi, grands Dieux !

Mais c'est la pauvreté qui par moi vous profane,  
Saints temples des forêts, arbres que j'aime en vain !  
Pour mes fils affamés dans ma pauvre cabane,  
Chaque arbre, hélas ! qui tombe est un morceau de pain.

La pauvreté ! c'est elle avec qui ce fer lutte ;  
Elle fait taire en moi ces choses que j'entends ;  
C'est elle qui renverse, en pleurant sur sa chute,  
Pour les besoins d'un jour, le chêne de cent ans.

Heureux !—si le bonheur visite un riche même,  
Loin de cette ombre antique où parle un dieu caché,—  
Heureux le laboureur, heureux celui qui sème  
Et reçoit des aïeux son champ tout défriché !

Il ne récolte pas son pain du sacrilège ;  
Tranquille en son labeur, ignorant mes combats,  
Il n'a jamais sapé le toit qui le protège,  
Ces vieilles amitiés qu'en frémissant j'abats.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### LE BUCHERON.

##### I.

Le chêne aux flancs noueux dans l'herbe est couché mort ;  
Mais du vieux bûcheron c'est le dernier effort ;  
Il pose sa cognée et s'accoude au long manche ;  
Il se courbe, en soufflant, le pied sur une branche ;  
Son morceau de pain noir est gagné pour demain ;  
Et, s'essuyant le front du revers de la main :  
Triste et rude métier que de porter la hache !  
A ce labeur de mort quel dieu m'a condamné ?  
Sur tes plus beaux enfants j'ai frappé sans relâche,  
Et je t'aime pourtant, forêt où je suis né !

Ton ombre est mon pays ; j'y vieilliss ; je sais l'âge  
Des grands chênes épars sur les coteaux voisins.  
Jamais je ne dormis dans les murs d'un village ;  
Je ne cueillis jamais le blé ni les raisins.

Ma mère me berça dans la mousse et l'écorce ;  
J'ai, dans un nid pareil, vu dormir mes enfants ;  
Et, comme moi jadis, fiers de leur jeune force,  
Ils grimpaient, tout petits, sur l'arbre que je fends.

J'ai compté de beaux jours, hélas ! et des jours sombres  
Que savent tous ces bois, complices ou témoins ;  
J'ai connu d'autres maux que la faim sous leurs ombres ;  
Dans un corps endurci l'âme ne vit pas moins.

Adieu les troncs divins qu'un peuple immense habite,  
Les abeilles et l'homme et les oiseaux du ciel,  
Tours que le vent balance et dont le flanc palpète  
Ruiselant de fraîcheur, d'harmonis et de miel !

Il en reste un... marqué du sceau fatal du maître,  
Mon plus cher souvenir... à frapper quelque jour,  
Mon vieil hôte, du bois l'ornement et l'ancêtre ;  
À lui de s'écrouler... Puis ce sera mon tour !

## II

Frappe, ô vieux bûcheron, et détruis sans murmures :  
Les anciennes forêts pour la hache sont mûres ;  
L'orage est, comme toi, terrible et bienfaisant.  
Oui, votre office est rude et ton fer est pesant,  
Car ces bois sont pour toi consacrés par des tombes,  
Ces rameaux ont porté le nid de tes colombes.  
Il est dur de saper et de jeter au feu  
Les vieux piliers du temple où l'on a connu Dieu.  
Mais des vallons obscurs et peuplés de fantômes  
Aux ailes d'or du jour il faut ouvrir les dômes,  
Pour qu'un soleil fécond fasse, en dardant sur eux,  
Fuir de l'humide sol les esprits ténébreux,  
Et, préparant les champs à des moissons prochaines,  
Livre à des bras humains le royaume des chênes.  
Dieu le veut, les cités déplacent les forêts,  
Et le désert souvent suit la cité de près.  
Comme l'arbre à son jour quitte ou reprend sa feuille,  
Quoi que fasse en ses flancs la ruche et qu'elle veuille,  
Ainsi, docile au vent toujours prêt à souffler,  
Le monde en ses saisons doit se renouveler.

Sur les côteaux ombreux pour qu'un peuple y fourmille,  
Fais place avec la hache à ta jeune famille ;  
Là, sous les cerisiers encor rouges de fruit,  
Mille bruns moissonneurs souperont à grand bruit ;  
De beaux enfants joufflus, rentrant le soir aux granges,  
Passeront en chantant sur le char des vendanges,  
Et les joyeux voisins viendront se convier  
À rompre le pain blanc au pied de l'olivier ;  
Et tout ce peuple heureux des vastes métairies,  
Uni pour le travail en douces confréries,  
Célèbre en ses chansons l'ancêtre courageux  
Qui de l'âge de fer vit les jours orangeux,  
Prépara le désert à la culture humaine,  
Et, pour faire à ses fils un plus libre domaine,  
Brava, tout en plénant l'ombre qu'il adorait,  
L'amour et la terreur de l'antique forêt.

V. DE LAPRADE.

## Origines de diverses locutions proverbiales. (1)

(Suite.)

## MOUTONS DE PANURGE.

On appelle ainsi les gens qui font ce qu'ils voient faire, qui agissent sans motifs et uniquement par esprit d'imitation. Cette locution, devenue proverbiale, est une allusion au tour que Panurge joue à Dindenault dans le fameux roman de Rabelais. Pantagruel, Panurge et Epistemon viennent de rencontrer un bateau marchand. Pendant qu'on échange des nouvelles, Panurge se prend de querelle avec un marchand de moutons nommé Dindenault, Panurge riposte, le marcha d veut dégainer, mais l'humidité a rouillé son épée, il ne peut la tirer du fourreau. Panurge appelle Pantagruel à son secours. Celui-ci "mist la main à son bragnard fraîchement esmoulu, et eust félonnement occis le marchand," si les passagers ne fussent intervenus.—Le débat s'apaise, on boit en signe de réconciliation.—Cependant, Panurge médite une vengeance. Il dit à ses amis de se tenir à l'écart et de le regarder faire ; puis, s'adressant au marchand, il le prie de lui vendre un de ses moutons. Dindenault se moque de lui, et l'accable de quolibets et d'injures. Panurge prend patience, ce qu'il veut, c'est acheter un mouton ; il le payera aussi cher qu'il faudra. Enfin le marché se conclut : Panurge paye, choisit le plus beau mouton, et l'emporte criant et bêlant, pendant que tous les autres, bêlant aussi, regardent de quel côté on emmène leur compagnon. "Soubdain, je ne sçay comment, le cas feut subit, je n'eus loisir le considérer. Panurge, sans aultre chose dire, jecté en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les aultres moutons, crians et bellans en pareille

intonation commencèrent soy jecter et saulter en mer après à la file. La foule estoit à qui premier y saulteroyt après leur compaignon. Possible n'estoit les en garder. Comme vous savez estre du mouton le naturel, toujours suyvre le premier, quelque part qu'il aille. Aussi le dicte Aristoteles, *lib. 9 de Histor. anim.*, estre le plus sot et inepte du monde. Le marchant, tout effrayé de ce que devant ses yeulz périr voyait et noyer ses moutons, s'efforçoit les empescher et retenir de tout son pouvoir, mais c'estoit en vain. Touts à la file saultoient dedans la mer et périissoient." (Rabelais.—*Pantagruel*, livre IV, chapitre VIII.)

## RACINE PASSERA COMME LE CAFÉ.

On lit dans le *Cours de littérature* de la Harpe : "Les gens de lettres sont sujets à mal juger, par un intérêt qui va jusqu'à la passion : les gens du monde, d'abord, par une indifférence qui leur fait adopter légèrement l'avis qu'on leur donne, ensuite par un entêtement qui leur fait soutenir le parti qu'ils ont embrassé. Voilà ce qui fait durer plus ou moins les préventions de société, source de tant d'injustices. De là celles de madame de Sévigné envers Racine, dont elle a dit qu'il *passera comme le café*."—Madame de Sévigné a-t-elle réellement fait cette comparaison ? Il est permis d'en douter. La phrase que semble citer la Harpe n'est point dans les *Lettres*, et si elle a été dite, dans la conversation, nous aurions besoin de savoir au moins par qui elle a été entendue. Aucun de ses contemporains n'a parlé de cette opinion si singulièrement exprimée. C'est en plein XVIIIe siècle seulement qu'elle s'est accréditée, c'est de nos jours surtout qu'elle s'est répandue. La vérité est que madame de Sévigné, qui tenait à ses *vicilles admirations* pour le père du théâtre, ne croyait pas beaucoup à l'avenir de Racine ; elle ne croyait pas non plus à la durée de cette vogue qu'avait eue le café à son apparition en France. Elle avait écrit à sa fille : "Racine fait des comédies pour la Champmêlé : ce n'est pas pour les siècles à venir," et quatre ans plus tard : "Vous voilà donc bien revenue du café ; mademoiselle de Méré l'a aussi chassé ; après de telles disgrâces peut-on compter sur la fortune ?"—Il est donc incontestable que madame de Sévigné a exprimé sur Racine et sur le café des opinions auxquelles les siècles futurs devaient donner un démenti. Mais ce qui est beaucoup moins certain et ce qu'on est en droit de contester, c'est qu'elle ait jamais rapproché ces deux opinions. On peut, quand on a l'esprit et la délicatesse de madame de Sévigné, porter sur Racine un jugement erroné ou se méprendre sur l'avenir d'une liqueur dont le succès semble trop subit pour devoir être durable, mais on ne peut pas mettre en parallèle Racine et le café.—Non, le rapprochement appartient à Voltaire ; c'est lui qui, le premier, a mis les deux idées en présence, et c'est depuis lui qu'on s'est habitué à ne plus les séparer. "Madame de Sévigné, la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que Racine n'ira pas loin. Elle en jugeait comme du café dont elle dit qu'on se *désabusera bientôt*. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent." (*Siècle de Louis XIV.—Des Beaux-Arts*.)—Voltaire se trouvait atteint dans deux de ses affections les plus chères : il admirait Racine, il adorait le café. On comprend qu'il ait été choqué de ces idées si fort en opposition avec ses goûts, et l'on s'explique que, peut-être sans malice, il ait réuni dans une même phrase tous ses griefs contre une personne à laquelle il rendait, d'ailleurs, pleine justice. Quant à la phrase même : *Racine passera comme le café* ou *on se dégoutera de Racine comme du café*, elle a dû être faite par ceux qui, les premiers, ont voulu résumer en peu de mots la pensée de Voltaire. Le XVIIIe siècle nous l'a transmise ainsi formulée, et nous l'avons répétée sans trop savoir d'où elle venait.

## ŒUFS DE PAQUES.

Un usage qui a survécu à beaucoup d'autres, bien qu'il n'ait peut-être jamais été complètement général dans tous les pays de l'Europe, c'est celui d'échanger, à l'époque de Pâques, des œufs de toutes couleurs et de toutes dimensions. La signification de ces cadeaux étant à peu près oubliée, la coutume pourrait disparaître sans qu'il en résultât, dans nos mœurs, aucun trouble sensible ; mais l'industrie est là pour ne pas la laisser tomber, et, s'il en était besoin, pour la faire revivre. Chaque année, au mois de mars ou d'avril, l'imagination des confiseurs se met en frais pour raviver, par l'attrait du luxe ou de la nouveauté, le goût des œufs de Pâques. Ces myriades d'œufs qui surgissent tout à coup dans nos élégants magasins de bonbonneries ne peuvent manquer d'éveiller notre attention, et de faire à notre devoir et à nos bourses un appel pressant que toujours entendu. Il y en a de tous prix ainsi que de toutes couleurs, et pour tous ceux qui ont le bonheur de connaître des enfants ou des dames, c'est encore une obligation aujourd'hui de

(1) Extrait de l'ouvrage intitulé : *Les petites ignorances de la conversation*, par M. de Rozan.

SCIENCE.

Étude sur les Poids et Mesures et les Monnaies des diverses Nations.

Lue à l'Institut Polytechnique de Montréal, par M. le Prof. REGAUD.

(Suite.)

Mesures du Temps.

L'astronomie ou *temps vrai* celui qui est mesuré par le mouvement journalier du soleil; sa durée est variable, parce que la marche du soleil, ou plutôt de la terre, est inégale, le mouvement du globe s'accélérait ou se ralentissant alternativement en s'approchant ou en s'éloignant du soleil. Le *temps moyen ou égal* est celui qui se mesure par la vitesse moyenne de la terre ou par un mouvement uniforme, comme celui des horloges; sa durée est divisée en parties égales appelées heures, dont 24 font un jour; il est calculé dans la supposition qu'au bout de toutes les 24 heures le soleil se retrouve exactement au méridien où il était le jour précédent. Il y a quatre jours seulement dans l'année où le temps moyen s'accorde avec le temps vrai: 15 avril, 15 juin, 1er septembre et 25 octobre. La plus grande différence en moins est de 18 secondes 6 dixièmes. La plus grande différence en plus va jusqu'à 30 secondes; mais il y a compensation parfaite au bout de l'année, abstraction faite cependant des équations planétaires et des petites variations séculaires. On appelle encore *temps astronomique*, le temps qui se compte d'un midi à l'autre, par la révolution du soleil. Le *temps civil* est le temps astronomique accommodé aux usages de la société civile, et divisé en années, en mois et en jours, que l'on compte d'un midi à l'autre.

*Année* (du latin *annus*); c'est un nombre déterminé de jours, qui forment une période, solaire ou lunaire, suivant qu'on mesure le temps par les révolutions du soleil ou de la lune. L'année est dite astronomique ou civile suivant que cette division du temps s'applique spécialement aux phénomènes célestes ou aux usages sociaux. La durée de l'année astronomique solaire est calculée sur le temps qu'emploie le soleil à faire le tour de l'écliptique, c'est-à-dire, le temps qui s'écoule entre un solstice et un solstice semblable, ou bien entre un équinoxe et un équinoxe semblable; ce temps est de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 51 secondes et 6 tierces. La durée de l'année astronomique lunaire est calculée sur la durée de 12 lunaisons, chacune d'elles étant de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 2 secondes et 8 tierces. Cette année se compose ainsi de 354 jours, 8 heures, 48 minutes et 34 secondes. Ce sont ces fractions difficilement appréciables pour les usages de la vie sociale qui forment la différence entre l'année civile et l'année astronomique. L'année tropique est l'année solaire vraie, c'est-à-dire, le temps que met le soleil à revenir au même tropique, et, par conséquent, celui qui est nécessaire pour que chaque saison se reproduise dans le même ordre. C'est pour cela que les astronomes l'appellent aussi année *équinoxiale*. Ils nomment année *sidérale* celle qui est calculée sur le retour apparent du soleil à la même étoile. Le retour du soleil aux mêmes étoiles exigeant un temps plus considérable que le retour du soleil à l'équateur, cette année excède l'année tropique de 20 minutes 20 secondes.

L'année civile a toujours été, chez tous les peuples, ou solaire ou lunaire; chez les Egyptiens, l'année civile était composée de 360 jours et divisée en 12 mois de 30 jours; après les 12 mois on ajoutait 5 jours additionnels, qui portaient à 365 jours la durée totale de l'année. L'année des Juifs était une année lunaire composée de 12 mois, alternativement de 30 et de 29 jours, elle était ainsi de 354 jours. Tous les trois ans on ajoutait un 13ème mois de 30 jours; cette année, dite *embolismique* ou *intercalaire*, avait 384 jours, chaque 7ème année était une année *sabbatique*; au bout de 7 semaines d'années, ou de 49 ans, on célébrait l'année du jubilé. Ce dernier mot est dérivé du mot hébreux *jobel*, qui signifie corne de bélier, trompette, parce qu'on se servait chez les Juifs de cet instrument pour annoncer le jubilé. Ce jubilé était la 50ème année qui suivait la révolution de 7 semaines d'années, ou 49 ans; pendant cette année toutes les dettes étaient remises; chacun rentrait dans son héritage et les esclaves étaient rendus à la liberté. Les Juifs appelaient *sabbat* — ce qui signifie repos — le septième jour de la semaine; c'est celui qui correspond à notre samedi, jour pendant lequel ils observaient un repos absolu. On appelait *année sabbatique* chaque 7ème année, parce que cette année là était, de même que le jour du sabbat, consacrée au repos: on laissait reposer la terre sans la labourer, et tout ce qu'elle produisait d'elle-même appartenait aux pauvres.

payer un tribut à la vieille coutume.—Avec le progrès, les œufs sont devenus des boîtes; ils s'ouvrent, ils peuvent contenir, à volonté, une poupée ou un cachemire, et si les complications du pont de l'an vous ont fait faire quelque maladresse, si, pendant les trois mois qui se sont écoulés depuis le bienheureux jour de la Circouision, vous êtes tombé en disgrâce auprès d'un enfant ou de sa mère, vous pouvez, un œuf aidant, réparer votre tort ou votre oubli, et effacer le souvenir de vos fautes passées.—Chez les pauvres on se donne de petits œufs en sucre, ou même, si les moyens ne permettent pas de sacrifier à l'agréable, on s'offre des œufs roggés et l'on en fait une salade.

Ces cadeaux du printemps répondent à une idée qui nous vient des Orientaux. Chez eux, l'œuf est le symbole de l'état primitif du monde, de la création qui a développé le germe de toutes choses. Au nouvel an, qui s'ouvre encore en Orient à l'équinoxe du printemps, on célèbre une fête analogue à celle de notre jour de l'an. A cette époque du renouvellement de la nature et de l'année, on échange des présents et l'on s'envoie de toutes parts des œufs peints et dorés, destinés à rappeler le commencement des choses. La même idée devait présider à ces sortes de cadeaux dans le temps où l'année commençait en France le jour de Pâques. Charles IX, en fixant le commencement de l'année au 1er janvier, a fait perdre aux œufs une partie de leur importance; mais ils sont restés cependant pour célébrer, à défaut de l'année, le renouvellement de la nature. Autrefois, en France, comme encore aujourd'hui en Russie, les œufs de Pâques avaient un caractère religieux; on ne les distribuait qu'après les avoir fait bénir solennellement le samedi saint; cette tradition est entièrement perdue parmi nous.

POINT AUX ASNES.

Une chose facile à faire, qu'il n'est pas permis d'ignorer ou dans laquelle tout le monde peut réussir, c'est le *point aux ânes*. L'origine de cette locution se trouve dans une farce du XVIè siècle. Un homme dont la compagnie est indocile au joug, va consulter un grave docteur sur les moyens à employer pour soumettre la rebelle. A toutes ces questions, Saint-Jour d'hui (c'est le nom du docteur) répond par ce vers:

*Videz, tenez le point aux asnes.*

Le mari ne s'explique pas d'abord le sens de ces paroles; mais à la fin, voyant qu'il n'obtient point d'autre réponse, il va, suivant le conseil qu'il a reçu, se poster sur le pont où passent d'ordinaire les ânes du village. Là, il voit un bûcheron qui frappe à tour de bras sur son âne pour le faire avancer. La lumière se fait aussitôt dans son esprit, il comprend la parabole du docteur et rentre chez lui pour la mettre à profit. Il demande à souper, on raisonne; il saisit un gouardin, et sans rien vouloir entendre, il par e haut le langage du bûcheron. La femme crie, le mari frappe, et bientôt on lui promet de se soumettre à toutes ses volontés. Le moyen était bon, rien n'était plus simple que de le trouver; c'était le *point aux ânes*.

TOUT EST PERDU FORS L'HONNEUR.

Cette parole célèbre est du nombre de celles que les historiens ont arrangés pour produire plus d'effet et donner du relief aux citations. Lorsque les circonstances exigent ces accommodements, comme pour le mot énergique de Cambionne, auquel on a substitué une période académique, nous admettons qu'on transige avec la vérité; mais quant on peut, sans danger d'aucun genre, citer les mots tels qu'ils ont été dits, on ferait bien de les conserver intacts. La lettre que François Ier écrivit à sa mère après la défaite de Pavie ne commence pas, comme on l'a prétendu, par les mots: *Tout est perdu fors l'honneur*, mais on y trouve une phrase moins concise qui, quoi qu'en aient dit des historiens trop sévères, répond après tout à la même idée: "*Pour vous avertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve.*"

Nous ne savons pas bien ce qu'il voulu dire M. Aimé Champollion-Figeac lorsque, en citant ce vers de François Ier:

*Le corp vaincu, le cuer reste vainqueur.*

il a fait la remarque suivante: "On pourrait peut-être reconnaître dans ce vers l'origine du mot de François Ier après la bataille de Pavie: "Tout est perdu fors l'honneur," et qui, depuis, lui a été tout contesté."

L'année des Romains eut d'abord 10 mois seulement, puis 12. Pour régler les intercalations, Jules César fit venir à Rome Sosigène, astronome d'Alexandrie, lequel supposant que l'année solaire était de 365 jours un quart, établit que l'année commune serait trois fois de suite de 365 jours, et la quatrième de 366; le jour intercalaire se plaçait 6 jours avant les calendes de mars et on l'appelait *bissextus calendas*, d'où nous avons donné à cette année le nom de *bissextile*. Cette réforme, qui date de l'an 47 avant J.-C., est connue sous le nom d'ère *Julienne*. Mais l'année Julienne est trop longue d'environ 11 minutes, 10 ou 12 secondes, qui produisent à peu près un jour en 134 ans, ou 3 jours en 400 ans. En 1582, les inconvénients résultant de cette erreur devinrent assez manifestes pour que le pape Grégoire XIII cherchât à y remédier par une nouvelle réforme: on fut obligé de retrancher 10 jours à l'année civile, et le 5 du mois d'octobre 1582 fut compté pour le 15; mais afin qu'une pareille confusion ne se renouvelât, on dut retrancher ce qu'il y avait de trop dans l'année Julienne; c'est-à-dire, un jour sur 134 ans: à cet effet, on convint qu'à l'avenir trois des années séculaires qui, d'après le calendrier julien, devaient être *bissextiles*, seraient *communes*, et dans la 4<sup>ème</sup> seulement on intercalerait un jour supplémentaire. Cette réforme, connue sous le nom de *Grégorienne*, a été généralement adoptée, quoiqu'à des époques fort diverses (les Anglais ne l'adoptèrent qu'en 1752). Le calendrier Julien n'est plus suivi qu'en Russie et en Grèce; l'ancienne manière de compter s'appelle le *vieux style*, par opposition à celle qui est en usage dans le reste de l'Europe, et qu'on nomme *nouveau style*; elle est aujourd'hui en retard sur le nouveau style de 12 jours.

En 1792, on imagina, en France, une réforme du calendrier, en empruntant aux Egyptiens la division de l'année en 12 mois de 30 jours avec l'addition de jours *épagomènes*, qu'on appela *complémentaires*, ou *sans-cultotides*, au nombre de 5 ou 6, suivant que l'année était *commune* ou *bissextile*; ce calendrier, dit *républicain*, n'a été en usage que durant environ 13 années (1792-1805).

L'époque du commencement de l'année a varié chez tous les peuples. Les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, les Syriens, les Phéniciens, les Carthaginois, la commençaient à l'équinoxe d'automne. C'est aussi vers cette époque (au 25 septembre) que les juifs commençaient leur année civile, bien que l'année ecclésiastique commençât à l'équinoxe du printemps.

Le commencement de l'année des Grecs se trouvait au solstice d'hiver à la première réforme (22 décembre), et au solstice d'été (3 juillet) à la deuxième.

Celle des Romains commençait à l'équinoxe du printemps sous Romulus, au solstice d'hiver depuis Numa.

En France, le commencement de l'année a souvent varié: en général, sous la première race, ce fut le 1<sup>er</sup> mai, jour où l'on passait les troupes en revue; sous la deuxième race, ce fut le jour de Noël, au solstice d'hiver; sous la troisième, le jour de Pâques. Un édit de Charles IX, de 1564, ordonna que l'année commençât le 1<sup>er</sup> janvier. L'année républicaine commença le 1<sup>er</sup> vendémiaire, qui correspondait alternativement au 22 et au 23 septembre.

*Calendrier* (en latin *calendarium*, dérivé lui-même de *calenda*), est un tableau ou catalogue écrit de tous les jours de l'année, rangés par mois, avec la division des mois en jours; on y joint le plus souvent certaines indications astronomiques, telles que les heures du lever et du coucher du soleil, l'entrée de cet astre dans chaque signe du zodiaque, le commencement des saisons, les phases de la lune, ainsi que celle des époques fixées pour les actes religieux ou civils.

Je me dispenserai de donner les noms des mois des Israélites ainsi que ceux des Grecs, parce qu'ils ne sont aujourd'hui pour nous d'aucune utilité; je dirai seulement que chez les Grecs le mois se partageait en trois décades; le 1<sup>er</sup> jour du mois s'appelait *Noéménie* ou nouvelle lune. Après divers changements dans le nombre, le nom et la disposition des mois, l'année romaine, comme je l'ai déjà dit, avait été divisée en 12 mois, dont voici les noms et l'ordre: *Januarius, Februarius, Martius, Aprilis, Maius, Junius, Quintilis* ou *Julius, Sextilis* ou *Augustus, September, October, November, December*. Les noms numériques des six derniers rappellent l'époque où les Romains commençaient l'année, par le mois de mars. Chaque mois était divisé en parties inégales par les *calendes*, les *nones* et les *ides*. Les *calendes* en étaient le premier jour; les *nones* tombaient le 5 ou le 7, selon que le mois avait 30 ou 31 jours, et, dans les deux cas, précédaient de 9 jours les *ides*, qui tombaient alors le 13 ou le 15; les autres jours se comptaient à reculons avant les *nones*, avant les *ides* et avant les *calendes*. On donnait ordinairement le nom de *fastes* au calendrier romain, parce qu'il indiquait, outre les jours des *calendes*, des *nones* et des *ides*, les jours *fastes*, dans lesquels on pouvait rendre la justice; les jours *néfastes*, où les juges ne pouvaient siéger, les jours de marché (indiqués au

moyen des lettres *nundinales*), les jours consacrés à chaque divinité, ou marqués par quelques événements d'un intérêt public; il contenait en outre, diverses indications astronomiques.

Les chrétiens, tout en conservant les noms et l'ordre des mois romains, ont rejeté leur manière de diviser le mois et de compter les jours; ils ont adopté la division israélite en semaines, et indiqué chaque jour du mois par son numéro d'ordre, et par la fête ou le saint auquel il est consacré. Les calendriers catholiques donnent en outre quelques indications astronomiques, ainsi que le *comput ecclésiastique*, les lettres dominicales, etc.

Le mot *semaine*, dont nous nous servons, vient du bas latin *septimana*. La division du temps en semaines appartient à l'Orient, où la trouve de temps immémorial chez les Chaldéens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, aussi bien que chez les Israélites. Chez ceux-ci, elle est une figure de la création du monde, Dieu ayant achevé son œuvre en six jours et s'étant reposé le septième.

Dion Cassius prétend que les Egyptiens sont les premiers qui aient divisé le temps en semaines, que les sept planètes connues d'eux leur avaient suggéré cette idée et qu'ils en avaient tiré le nom des sept jours de la semaine. Les noms que portent encore aujourd'hui les jours de la semaine, confirment cette opinion: Le dimanche, ou jour du Seigneur, était le jour du soleil, le premier des astres; le lundi, celui de la lune; le mardi, de Mars; le mercredi, de Mercure; le jeudi, de Jupiter; le vendredi, de Vénus; le samedi, de Saturne.

Les Grecs et les Romains ne connaissaient pas cette manière de diviser le temps; l'usage des semaines pour la division du temps emprunté aux Orientaux, ne s'est établi en Occident qu'avec le christianisme. On compte la semaine à partir du dimanche, qui est le premier jour ou première fête; le lundi est compté pour la deuxième fête, ainsi de suite jusqu'au vendredi, qui est nommé la sixième fête; on ne dit point en liturgie la première fête ni la septième fête; on se sert des mots ordinaires dimanche et samedi. On nomme *fêtes majeures*, les trois derniers jours de la semaine sainte, les deux jours d'après Pâques et la Pentecôte, et la deuxième fête des Rogations, qui a son office particulier.

Les Romains donnaient le nom de *calendes* (du grec *calēs*, appeler) au premier jour de chaque mois, parce que ce jour là un des pontifes appelait le peuple au Capitole pour lui annoncer les fêtes qu'il devait célébrer pendant le mois, et lui apprendre que jour tombaient les nones et les ides. Après les ides les Romains comptaient les jours en les rapportant aux calendes du mois suivant; ainsi, ils disaient la veille, l'avant veille ou le troisième, le quatrième jour avant les calendes, etc., (le jour même des calendes comptait pour un). Le nombre des jours ainsi comptés dépendait de la longueur du mois et du jour où tombaient les ides; il variait de 19 à 16. Les calendes étaient consacrées à Junon et considérées comme des jours de fête. Le paiement des dettes était fixé aux calendes de chaque mois. Les mois grecs n'avaient point de calendes; de là le dicton vulgaire: *renvoyer aux calendes grecques*, renvoyer indéfiniment.

Le calendrier des Russes et des Grecs n'est, comme je l'ai déjà dit, que l'ancien calendrier Julien. Les schismatiques Grecs ayant refusé d'adopter la réforme de Grégoire XIII, leur calendrier a conservé tous les défauts que les autres peuples de l'Europe ont corrigés; par suite, ce calendrier se trouve en désaccord avec celui de tous les autres peuples; il est aujourd'hui en retard de 12 jours, de sorte que ce qui est pour eux le 1<sup>er</sup> janvier est pour nous le 13<sup>ème</sup> du même mois.

Le calendrier républicain, en France, fut supposé en vigueur à partir du 22 septembre 1792, époque de la fondation de la république. Des noms nouveaux étaient imposés aux mois et aux jours: les noms des mois étaient, pour l'automne, Vendémiaire, Brumaire, Frimaire; pour l'hiver, Nivôse, Pluviôse, Ventôse; pour le printemps, Germinal, Floréal, Prairial; pour l'été, Messidor, Thermidor, Fructidor; chaque mois se divisait en trois *décades* ou périodes de dix jours; les noms ordinaires de ces dix jours étaient: *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi*, *décadi*, chaque jour du mois portait, au lieu du nom de saint, celui d'un produit agricole, d'un animal, ou d'un instrument utile à l'agriculture; voici les noms des jours de la première décade de vendémiaire, premier mois de l'année républicaine: 1, raisin; 2, safran; 3, châtaigne; 4, colchique; 5, cheval; 6, balsamine; 7, carotte; 8, amarante; 9, panais; 10, cuve. Ce calendrier a été maintenu officiellement pendant 13 ans; mais il n'avait pas tardé à tomber en désuétude. Il fut définitivement aboli par un décret du 20 janvier 1806 (onze nivôse, an XIV).

Chez les Romains on donnait le nom *Ides* à un jour du mois placé vers le milieu, ainsi qu'à la partie du mois qui s'étendait entre ce jour et les *nones*. Le mot *ides* vient d'*idus*, mot étrusque.

Le jour des ides était le 15 en mars, mai, juillet, octobre; le 13 en janvier, février, août, décembre; et le 10 en avril, juin, septembre et novembre. Il y avait 8 jours d'ides en mars, juillet et octobre, et seulement 6 dans les autres mois. Les Romains appelaient *nonas* le neuvième jour avant les ides: c'était le 7ème jour des mois de mars, mai, juillet et octobre, et le 5ème des autres mois. Les jours précédents se comptaient en rétrogradant. La veille des nones, le 3e, le 4e, le 5e et le 6e jours avant les nones.

Le jour des nones était considéré comme un jour néfaste. Le mot *nonas* vient du latin *nonus*, 9ème, voilà pourquoy, en liturgie, on appelle nones les petites heures canonicales qui se disent avant vêpres; on appelle ainsi cette prière parce qu'on la récite à la neuvième heure du jour, c'est-à-dire, vers trois heures après-midi.

Le mois est une division de l'année, comme je l'ai déjà dit; ce mot vient du latin *mensis*, dérivé lui-même du grec *mênè*, qui signifie lune. On distingue différentes sortes de mois, selon l'astre par les révolutions duquel on divise le temps; si cet astre est la lune, le mois est lunaire; si c'est le soleil, le mois est solaire. Les mois lunaires, les premiers qui aient été formés, parce qu'ils étaient fondés sur l'observation la plus facile, se distinguent eux-mêmes en *synodiques* et *périodiques*; le mois lunaire synodique est l'espace de temps compris entre deux conjonctions de la lune avec le soleil; il est de 29 jours, 12 heures, 44 minutes et 2 secondes, terme moyen; c'est celui qu'on appelle le plus communément mois lunaire ou lunaison; le mois lunaire périodique est l'espace de temps que la lune emploie à revenir au même point du zodiaque d'où elle est partie: il est de 28 jours, 7 heures, 45 minutes et 4 secondes.

Le mois solaire est l'espace de temps que la terre emploie à parcourir un signe entier dans son orbite; il est supposé être juste le douzième de l'année. Eu égard au mouvement vrai, les mois solaires sont inégaux, ce qui provient de la variation de vitesse dans le mouvement de la terre et de l'inégalité des distances de la terre au soleil; mais pour la facilité et la régularité des divisions, on les suppose égaux: de là une nouvelle distinction de mois en *mois astronomique* ou *naturel*, mesuré par quelque intervalle exact correspondant au mouvement apparent du soleil ou de celui de la lune; et *mois civil*, qui commence et finit à un jour marqué, et qui est composé d'un certain nombre de jours entiers, approchant de la quantité réelle du mois astronomique, soit solaire, soit lunaire.

Les Mexicains avaient une année de 18 mois, de 20 jours chacun, ou de 360 jours. Aujourd'hui, chez presque tous les peuples, l'année a 12 mois. Chez les nations chrétiennes ces mois sont alternativement de 31 et de 30 jours, si ce n'est que février en a seulement 28 dans les années communes et 29 dans les années bissextiles, et qu'il y a deux mois de suite, juillet et août, qui en ont 31.

Le mot *période*, du grec *périoras*, contour ou circuit, qui, chez les Grecs, ne signifiait d'abord qu'un voyage d'exploration, a reçu depuis une foule d'acceptions différentes. En astronomie, c'est le temps qu'une planète met à parcourir son orbite ou à faire sa révolution: la période lunaire, par exemple, est de 27 jours, 7 heures et 43 minutes. Dans la chronologie, c'est un espace de temps embrassant plusieurs années, et déterminé par le retour d'un phénomène qui revient à des époques fixes. Elles étaient, chez les anciens, la *période Attique*, les périodes de *Calipe*, de *Méthon*, de *Pictorius*; la période chaldaïque. Une des plus récentes parmi les périodes de ce genre est la période Julienne, introduite dans la chronologie, en 1583, par Joseph Scaliger, et ainsi nommé par lui en l'honneur de son père, Jules Scaliger; c'est une période de 7980 ans, formée du produit des nombres 28 (durée du cycle solaire), 19 (cycle lunaire), et 15 (cycle de l'indiction romaine), multipliés l'un par l'autre; la 1ère année de l'ère chrétienne est la 4714ème de cette période.

Le cycle, qui vient du grec *cyclus*, cercle, est le nom qu'on donne à diverses périodes d'un certain nombre d'années, destinées pour la plupart à faire concorder des années diétérides. Chez les anciens, les cycles principaux étaient la *diétéride* ou période de 2 ans, qui formait 730 jours; l'*octaétéride* ou période de 8 ans, qui formait 2922 jours; le cycle de *Calipe*, de 76 ans, formé de 27,759 jours; le cycle d'*Hipparque*, de 304 ans, formé de 111,035 jours; le cycle lunaire et le cycle solaire, les plus importants de tous, et dont on fait encore usage aujourd'hui dans nos calendriers.

Le cycle lunaire, ou *ennéadécatéris*, est une période de 19 années lunaires, comprenant 235 lunaisons, à l'expiration desquelles, les nouvelles et les pleines lunes arrivent aux mêmes époques, parce que le soleil et la lune sont de nouveau, par rapport à la terre, dans les mêmes points du ciel que 19 ans auparavant. Ce cycle est dû à l'astronome Méton, qui le fit connaître l'an 433 avant J.-C.; il fut accueilli par les Grecs avec enthousiasme, et on l'inscrivit dans

les temples en lettres d'or; d'où lui est venue la dénomination de *nombre d'or*. Le cycle lunaire actuel (1859) a commencé le 1er janvier 1843 et finira au 1er janvier 1862.

(A continuer.)

### Comptes-rendus des Cours Publics de l'École Normale Jacques-Cartier.

LEÇONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE, PAR M. DESMAZURES.

(Suite et Fin.)

#### LES BARBARES.

7<sup>E</sup> ET 8<sup>E</sup> LEÇONS.

Le christianisme avait renversé le paganisme; il avait délivré le monde du joug de la corruption. C'était déjà là une victoire et un beau début; mais ne pouvant rien faire de ces populations usées, il entreprend de civiliser les barbares qui fondaient de toutes parts sur le vieil empire, et il y réussit. Le fruit de cette lutte héroïque fut la société moderne avec le déploiement de toutes ses merveilles et de ses progrès dans les arts et les sciences. Pour bien comprendre la grandeur et l'importance de ce second travail de l'église, il est nécessaire auparavant d'indiquer en peu de mots ce que la civilisation pouvait attendre des peuples barbares et de leur degré de sociabilité.

Dans ces peuples nouveaux on remarque un mélange confus de vertus et de défauts, de force et d'inconsistance; et c'est ce mélange même qui constitue ce chaos que l'on a appelé la BARBARIE. En eux, il y avait une force et une activité qui, bien dirigées, pouvaient produire les plus heureux résultats; mais il y avait des goûts et des vices, des inclinations qui réclamaient de vigoureuses réformes—l'église a montré sa puissance civilisatrice dans ces deux résultats. Les barbares, assurément, n'étaient pas des peuples vivant sans lois, sans usages et sans principes; ils avaient des coutumes qui ne sont pas sans sagesse; et l'on sait que ce droit passa pour une bonne part dans les institutions des siècles suivants. Si l'on remarque dans les dispositions de ces lois coutumières du rigorisme et peut-être de l'absolutisme, on y trouve aussi des principes qu'on a jugé digne d'être conservés jusque dans les codes les plus récents des nations modernes. Les barbares avaient aussi des traditions qui remontent à la plus haute antiquité; ils les conservaient comme un dépôt sacré que leur avaient confié leurs pères; ils avaient également une littérature qui attire l'attention et l'admiration même des esprits les plus cultivés de l'âge moderne. Enfin ils étaient doués de belles facultés intellectuelles et morales, et leur esprit s'est montré capable d'estimer la beauté et la sagesse des institutions du monde civilisé.

Sans doute toutes ces qualités étaient de puissants éléments de civilisation; mais, elles étaient tristement perdues au milieu de défauts et d'inclinations mauvaises. Comment pourront-ils perdre la rudesse et l'inconstance qui les caractérisent? Comment se corrigeront-ils de leurs vices? Comment, en entrant dans l'empire, échapperont-ils à la corruption et à la mollesse qui restaient dans le vieux monde? Enfin comment développeront-ils toutes les heureuses dispositions de leur nature et trouveront-ils la droite direction qu'elles demandent? C'est l'église qui répondra à tous ces besoins. —“ Qui donc ” s'écrie M. De Montalembert, “ disciplinera ces races indomptées? Qui les façonnera au grand art de vivre et de gouverner? Qui leur enseignera à fonder des royaumes et des sociétés? Qui les assouplira sans les énerver? Qui les préservera de pourrir avant d'avoir mûri? Ce sera, répond-il, ce sera l'église par ses évêques et ses moines. L'empire Romain sans les barbares était une abîme de servitude et de corruption. Les barbares, sans l'église, c'était le chaos. Les barbares et l'église réunis vont réfaire un monde qui s'appellera la chrétienté.”

C'est ce que confirme aussi M. Ozanam.

Le christianisme, dit-il, devait travailler pour l'avenir en recueillant ce qu'il y avait d'éléments féconds, dans le chaos de la barbarie, car il n'existe pas d'ignorance si épaisse qui ne soit sillonnée de quelque lumière, ni de violence si indisciplinée qu'on ne reconnaisse quelque loi, ni de mœurs si triviales où ne se glisse quelque rayon d'inspiration poétique. Le christianisme développa chez les Germains cette droiture d'intelligence qu'une fausse philosophie n'avait pas gâtée. Il développa dans leurs mœurs, il consacra dans leurs lois ces deux beaux sentiments: le respect pour la dignité de l'homme et pour la faiblesse de la femme. Enfin dans les chants guerriers où les hommes sans lettres célébraient ces actions de leurs ancêtres, on sentait assurément je ne sais quoi de plus inspiré que toutes les déclamations de la décadence latine.

L'église se garda bien de briser la harpe des bardes gallois et d



scaldes germaniques : elle la purifia : elle y mit une corde de plus pour chanter Dieu, les saints et les joies de la famille au foyer que le Christ a béni.

En même temps que l'Eglise cultivait les dons que la nature avait donnés en partage aux Barbares, elle développait leurs facultés morales, purifiait leur vie et leurs mœurs ; elle sauvait aussi de la ruine les arts et la science antique, car, chose admirable ! elle ne voulut pas que le monde ancien qui l'avait cependant si méconnue, si méprisée et si combattue, périt entièrement.

Elle attire autour d'elle les derniers représentants de l'art et sous son inspiration, plus tard on élèvera ces basiliques qui égaleront pour la perfection de l'exécution tout ce que l'antiquité avait de plus auguste et qui la surpasseront pour la sublimité de l'expression. Elle ouvre un asyle à la littérature ancienne et devient un foyer ardent de développement intellectuel ; elle transcrit et explique les manuscrits dépositaires de la science antique au même temps qu'elle ouvre aux progrès intellectuels des voies nouvelles et grandes d'importance pour les siècles qui suivront ; elle recueille encore les plus sages dispositions du droit romain dans le corps de ses lois ecclésiastiques ; elle les fait pénétrer dans les lois des Barbares ; et de là vient que leurs coutumes renferment tant de règles qui ont évidemment été empruntées à la législation romaine. Elle s'efforça enfin d'introduire dans cette société grossière l'organisation politique et l'administration civile des Romains, car étant le fruit de l'expérience des siècles, elles offraient les meilleures garanties pour le salut et la prospérité de l'Etat. Elle consacre le diadème des rois, fait du prince le ministre de Dieu sur la terre et entoure ainsi l'autorité d'une force et d'un respect nouveaux, pendant que d'un autre côté, elle défriche et cultive les terres, bâtit des villes et fonde des provinces, des royaumes au milieu des marais et des forêts transformés.

Nous avons plus haut prononcé le nom des moines et des évêques, nous avons dit que l'Eglise civilisera les barbares par ses évêques et ses moines ; les monastères et les écoles épiscopales en effet étaient autant d'écoles contre la corruption des mœurs, la décadence des lettres et les empiètements de la Barbarie. Citons à ce sujet un publiciste moderne :

« J'aime et je vénère, dit-il, cette ancienne société monastique recrutée parmi les races malheureuses et vaincues, conservant seule au milieu d'un peuple barbare le sentiment et le goût des jouissances de l'Esprit et le seul refuge possible à quiconque avait quelque étincelle de génie. Que de poètes, de savants et d'artistes ont dû bénir pendant dix siècles ce droit d'asile qui les avait arrachés aux bestialités de la glèbe ? L'Eglise leur donna le pain et le loisir ; ils exerçaient librement les facultés que Dieu leur avait données, et ils vivaient heureux quoiqu'ils dussent rester ignorés. La gloire du monde peut valoir quelque chose, mieux vaut la liberté.

Ainsi ne soyons ni oublieux ni ingrats, et dans ces jours où nous prétendons porter si haut les dons et les fruits de l'intelligence, soyons reconnaissants à l'Eglise catholique de leur avoir servi d'abris et de les avoir sauvés de la destruction et de la ruine qui les menaçaient ; n'oublions pas surtout qu'elle a civilisé les ancêtres de la société actuelle et que si elle est la cause du Progrès intellectuel, scientifique et artistique, elle est principalement la cause du progrès social, politique et moral. »

Dans toute cette analyse sur cette troisième et dernière partie du programme de M. le Professeur, nous avons à peine cité les principaux points de son travail non plus que les autorités qu'il a invoquées. Le tableau qu'il nous a présenté de tous ces éléments de la société moderne était pris aux sources mêmes et présentait ainsi les caractères les plus formels de vérité et d'authenticité.

M. le Professeur a terminé le 14 courant le cours de cette année, qui a été de huit leçons. Nous n'avons pu qu'indiquer ce qui en faisait le fonds dans une analyse aussi brève que celle que nous avons dû faire suivant la place qui nous était réservée dans les colonnes de ce journal. Mais nous voulions tout simplement donner à ceux qui ne pouvaient assister à toutes les lectures, la facilité d'en suivre l'ordre et l'enchaînement.

Heureux si ainsi, nous avions pu nous associer au bien qui a été tenté parmi nous, en appelant l'attention, et une attention sérieuse et consciencieuse, sur des faits si graves et si importants pour l'enseignement de tous les siècles !

DESIRÉ Y. C. GIROUARD.

## HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, DONNÉ  
À L'UNIVERSITÉ LAVAL.

(Suite.)

VIII.

Avant d'aller plus loin, il est bon de faire observer que je me ferai toujours un devoir d'indiquer les sources où j'ai été puiser mes renseignements. Généralement les auteurs qui ont écrit notre histoire sont assez corrects quant aux dates et aux faits, néanmoins quelques fois, faute de documents, ils ont été induits en erreur. — Ainsi la plupart ont contesté l'existence du quatrième voyage de Cartier au Canada, que Lescarbot a été le seul à donner comme certain, parmi les anciens, et pourtant rien de plus réel que ce voyage.

M. Faribault de cette ville m'a dernièrement montré l'acte d'accord passé entre le Roi, M. de Roberval et Jacques Cartier, et dans cet acte, entr'autres clauses, il en est une où Cartier, fait entrer en ligne de compte les frais de ce voyage fait pour aller chercher au Canada M. de Roberval. Ainsi un papier authentique vient confirmer entièrement l'avancé de Lescarbot qui avait paru douteux à quelques-uns.

Quant aux expéditions des Français dans la Floride, c'est Laudonnière lui-même qui, aussi bon écrivain qu'excellent guerrier, a voulu consigner pour la postérité les faits qui se sont passés sur ces rivages. Comme Huguenot il était évidemment plus porté à considérer les choses d'une manière favorable à ses co-religionnaires ; aussi ne peut-on pas lui reprocher trop de sévérité dans sa manière d'apprécier et son impartialité doit être à l'abri de tout doute.

L'essai de colonisation dans la Floride a échoué par l'imprévoyance des chefs de l'entreprise, par le défaut d'entente entre eux, et surtout, par suite de l'insubordination des colons, insubordination produite par cet esprit d'indépendance en religion que le protestantisme avait inculqué à ses sectateurs et qu'ils portaient avec eux dans tous les actes de leur vie.

Je reprends maintenant le fil du récit. Nous avons vu la conduite atroce et flétrissante de don Mélenz envers les prisonniers français, nous allons voir maintenant les représailles auxquelles elle donna lieu. Et nous devons remarquer, à l'honneur de la religion dont le manteau avait servi à voiler la cruauté du capitaine espagnol, que les vengeurs des Huguenots furent des catholiques.

L'indignation avait été à son comble en France à la nouvelle de cet affront ; mais la cour faisait semblant de ne pas s'apercevoir d'un outrage dont des calvinistes avaient été les victimes. Un militaire, Dominique de Gourgues, né en Gascogne, vaillant guerrier, en même temps que bon catholique, ne vit que des frères et des compatriotes dans les malheureux Huguenots et de la cause de la nationalité il en fit la sienne.

Ce gentilhomme s'était déjà signalé dans plusieurs circonstances. Près de Sienna, en Toscane, il avait, avec trente hommes seulement, soutenu longtemps les efforts d'une troupe nombreuse d'Espagnols, mais à la fin vaincu par le nombre, et après avoir perdu presque tous ses soldats, il avait été fait prisonnier par l'ennemi qui, sans considération pour l'héroïque valeur dont il venait de donner la preuve, l'avait condamné aux galères et envoyé en Espagne. Heureusement le bâtiment où il servait comme galérien, fut pris par les Turcs et repris par les Chevaliers de Malte.

Rendu à la liberté, de Gourgues avait pris la mer et fait un grand nombre de voyages dans lesquels il parcourut une grande partie des côtes d'Afrique et s'acquit la réputation d'excellent homme de mer et de guerre. Ayant entendu parler du massacre des Français dans la Floride par cette même nation avec laquelle il avait déjà une vieille querelle à vider, son patriotisme et ses sentiments religieux furent révoltés et il résolut de venger leur mort.

Il vendit tous ses biens, et aidé de la bourse de ses nombreux amis, il équipa 3 navires sur lesquels il s'embarqua avec 150 hommes en 1567, à l'embouchure de la Charente. Son voyage fut assez long et il vint jusqu'aux Antilles relâchant quelque temps à Cuba où l'on conçut quelques doutes sur le but de son expédition. Enfin il se rendit sur les côtes de la Floride où il fut bien reçu des sauvages avec lesquels il s'aboucha pour se faire aider dans son entreprise. Pour expliquer ces heureuses négociations, on suppose qu'il avait amené avec lui quelques-uns des anciens hommes de Ribaut ; mais il est plus probable que quelques Français, ayant échappé aux mains des Espagnols, s'étaient mêlés parmi les indigènes.

Depuis la conquête du fort de la Caroline dont il avait changé le nom en celui de San Matteo, Don Mélenz avait construit deux

autres forts, et il résidait lui-même à St. Augustin, qui, pour le remarquer en passant, est la plus ancienne ville des États-Unis et de l'Amérique Britannique du Nord.

De Gourgues marcha immédiatement contre le premier fort qu'il réussit à surprendre grâce aux Sauvages qui tuèrent presque tous les hommes de la garnison. Puis au moyen des coulevrines placées sur le rempart il s'empara assez facilement du second fort dont quelques soldats seulement purent se réfugier au fort San Matteo ou de Gourgues lui-même arriva le même soir. Il voulait remettre l'attaque au lendemain, malgré les instances des Sauvages qui avaient beaucoup à se plaindre des Espagnols; mais ceux-ci hâtèrent leur ruine par leur témérité. Ayant fait une sortie au nombre de 80, ils furent cernés, entourés et tous massacrés. Désespérés, les soldats qui composaient le reste de la garnison voulurent gagner les bois, mais ils périrent presque tous sous le fer des Français ou des Sauvages, à l'exception de quelques-uns réservés pour le gibet et qui furent pendus aux arbres où le commandant Espagnol avait fait pendre les Huguenots. De Gourgues fit enlever l'inscription de Méledez, et fit graver ces autres mots à la place: "Ceux-ci ont été ainsi traités non comme Espagnols, mais comme traîtres, voleurs et meurtriers." Ici malheureusement il manque quelque chose à la gloire de Dominique de Gourgues, dont la carrière jusque-là était encore sans tache, et il faut avouer que dans cette circonstance son indignation et sa haine l'emportèrent trop loin.—Méledez n'était pas là, ce n'était pas probablement les mêmes soldats que ceux qui avaient été les bourreaux des calvinistes, et d'ailleurs, en se rendant coupable des mêmes excès, il ne faisait pas des actes moins indignes du nom chrétien et d'un peuple civilisé.

Dominique de Gourgues ne chercha pas à se maintenir dans la Floride; il lui aurait été difficile de le faire, vu le voisinage de la petite ville de St. Augustin déjà assez peuplée, et puis au reste, le but qu'il s'était proposé dans cette expédition était atteint. Il s'embarqua donc avec ses gens et en 1568 il rentra en France où son nom devint célèbre par cet exploit. Il se présenta à la Cour, mais dans les commencements il n'eût pas trop à se féliciter de l'accueil qu'on lui fit, car Catherine de Médécis gouvernait alors en France au nom de Charles IX et elle entretenait des relations avec la Cour d'Espagne, pour achever d'abattre partout les calvinistes. Mais le mérite personnel de de Gourgues le ramit bientôt en faveur. Il fut choisi par Don Antonio pour commander la flotte qu'il avait armée contre Philippe II, qui lui disputait la couronne de Portugal; mais il mourut à Tours, en 1582, comme il allait prendre son commandement.

Voilà comment se termina l'essai de colonisation en Floride par les Huguenots; nous verrons bientôt un autre essai de ce genre tenté dans un autre endroit par des colons moitié protestants moitié catholiques, et nous pourrions constater qu'il n'a pas eu plus de succès.

Nous avons maintenant à passer plusieurs années, pendant lesquelles cependant les Bretons, les Basques et les Normands font toujours la pêche en Amérique et surtout dans le golfe St. Laurent. Deux veaux de Cartier, Jacques Noël et Lajaunaze Chatton s'étaient aussi livrés à la traite des pelleteries, pour laquelle ils avaient obtenu un privilège qui ne leur fut d'aucune utilité à cause de la jalousie des Malouins. Un homme plus influent réussit mieux. C'était le seigneur Troilus du Mesgouez, marquis de la Roche, seigneur de la Cour, et dont on lit la notice biographique insérée dans le Dictionnaire des Bretons Illustres, par M. Pol de Courcy qui, dans ce travail, a un peu déplacé les idées que nous avions de l'entreprise de ce seigneur; cette notice ainsi que les données de Bergeron jettent beaucoup de jour sur ce point. Le marquis de la Roche avait été page de Catherine de Médécis puis il était devenu le favori du Roi, Henri III, qui à sa demande lui accorda une commission aussi vaste que celle accordée auparavant à Roberval par François Ier:—cette première commission (car, il en eut plus tard une seconde) date de 1578. Il est très probable et même on peut dire certain que ce fut à la suite de cette commission, c'est-à-dire environ 2 ou 3 ans après, qu'il partit pour la Nouvelle France avec ses équipages et environ 50 colons tirés des prisons. Le marquis alla prendre terre à l'Île de Sable où le baron de Léry avait débarqué longtemps avant lui et il y déposa ses colons, tandis que lui, il se rendit sur la côte d'Acadie pour reconnaître l'endroit le plus propre pour un établissement. A son retour une violente tempête l'empêcha de toucher à l'Île de Sable et le repoussa vers la France où il rentra après une traversée qui n'avait duré que 14 ou 15 jours.

Que devinrent les malheureux laissés dans l'Île de Sable? Sur cette terre aride où il ne croissait qu'un peu d'herbe ils avaient bien raison de regretter leur prison. Leurs provisions furent bientôt épuisées car il ne s'étaient pas attendus à rester sur cette plage

désolée pendant le long espace de six ou sept ans: heureusement il y avait dans l'Île des bestiaux que le baron de Léry y avaient laissés, lesquels s'étaient multipliés; mais cette ressource fut bientôt anéantie et il ne leur resta plus d'autres moyens d'existence que la pêche. Pour se préserver des intempéries de l'air, ils s'étaient creusés des tanières dans le sable, et ils recueillaient ce que la mer venait déposer de bois sur le rivage par attérissement. Un grand nombre moururent de misère, d'autres dans des querelles qui devaient être fréquentes parmi ces hommes accoutumés à n'écouter que la fougue de leurs passions; de sorte que lorsque l'on songea à aller les chercher ils n'étaient plus que 12.

Arrivé en France, le marquis de la Roche avait pris part aux luttes de la ligue en opposition aux Guise et il fut mis en prison, en 1588, par le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne. Mais ayant été délivré en 96, sous Henri IV, il lui apprit la triste position des infortunés qui l'avaient suivis dans son voyage, et le roi ordonna à un navire allant à la pêche sur le grand-banc d'aller les prendre pour les ramener en France. Quelques-uns disent que ce fut le Parlement de Rouen qui, sur la déclaration du marquis, alors prisonnier, envoya un navire à leur secours. Quoiqu'il en soit, lorsque ces 12 infortunés furent revenus en France on les présenta à la Cour. Leur barbe et leur cheveu avaient pris, dans leur long exil, une croissance démesurée qui donnait à leur physionomie un aspect repoussant, et ils portaient pour tous vêtements des peaux de loups marins. Enu de pitié, le roi leur fit donner chacun 50 écus et les renvoya libres.

En 1598, M. de la Roche obtint une seconde commission, mais il mourut sans avoir pu en profiter. Ici on doit faire remarquer une différence entre cette version et celle de Lescarbot et de Charlevoix. Lescarbot prétend que ce ne fut qu'après cette seconde commission que M. de la Roche se mit en route et qu'il fut jeté par le mer sur la côte de la Bretagne où il fut fait prisonnier par le duc de Mercœur. Mais cette histoire est impossible, puisque la commission date de janvier 1598 et que ce fut en février de la même année que Henri IV entra en Bretagne et que le duc de Mercœur avait cessé d'en être le gouverneur. Voilà pourquoi la première version doit être acceptée.

En 1599, Pontgravé, riche négociant de St. Malo, qui avait déjà fait plusieurs voyages à Tadoussac, ayant résolu d'accaparer le commerce des pelleteries, engagea Chauvin, capitaine de vaisseau, à obtenir une commission pour cet objet, ce que celui-ci obtint sans difficulté, grâce aux amis puissants qu'il avait à la Cour. En retour de son privilège, Chauvin devait fonder une colonie et s'efforcer de répandre la religion catholique dans la Nouvelle France. Or, comme le capitaine était marchand, il y avait peu à espérer qu'il s'occupât de coloniser, et comme il était protestant, on ne pouvait pas beaucoup compter sur lui pour ébluir la religion catholique. Il réussit quant au but de son entreprise, et obtint à Tadoussac une cargaison assez considérable de pelleteries qu'il vendit à de gros bénéfices. Mais il n'avait aucune idée d'un hiver en Canada, et les douze colons qu'il avait débarqués à Tadoussac et auxquels il n'avait fait construire, pour les mettre à l'abri, qu'une maison de claies, auraient péri sans les sauvages chez qui ils se réfugièrent. C'est Champlain qui rapporte cela, et après s'être récrié contre l'ignorance de leur chef, il ajoute qu'après le départ de celui-ci les colons voulaient tous être maître "comme à la cour du roi Petaud." Cette même année, M. de Monts fit un voyage à Tadoussac, et l'année suivante, Chauvin fit son second voyage qui fut aussi fructueux que le premier sous le rapport commercial, mais tout-à-fait nul sous le rapport de la colonisation.

Ainsi toute l'attention était tournée vers Tadoussac, et le Saguenay autrefois tant vanté avait perdu tout son prestige de mines et de pierres précieuses, mais en revanche il en venait d'excellentes fourrures qui avaient en Europe la plus haute valeur.

Chauvin étant mort dans un voyage, le Commandeur de Chaste, homme avancé en âge et fort pieux, qui jouissait d'une haute considération à la Cour d'Henri IV, demanda et obtint la commission, devenue disponible, à condition d'introduire la religion et de fonder une colonie française dans le Nouveau-Monde: conditions d'autant plus acceptables, que c'était, paraît-il, plutôt dans un but religieux et de colonisation que dans le but de s'enrichir que cet homme distingué avait demandé ces privilèges. Il s'associa Pontgravé dans son entreprise et pour diriger l'expédition: il jeta par bonheur les yeux sur un homme alors remarquable à la Cour et dont le nom devait devenir encore plus célèbre par ses rapports avec la Nouvelle-France. Cet homme, c'était M. de Champlain.

Quand il s'agit des hommes dont le nom est lié à l'histoire de la fondation d'un pays, les moindres détails empruntent de leur personne un cachet d'intérêt dont ils sont complètement dépourvus par rapport aux autres hommes. Or, il en est ainsi de M. de Cham-



plain, qui peut être considéré à bon droit comme le fondateur de la Nouvelle-France.

Samuel de Champlain naquit à Brouage, dans la Saintonge, de Antoine de Champlain et de Marguerite Leroy.—On a puisé ces renseignements dans le contrat de mariage de ses parents, qui a été découvert l'année dernière. Il se fit remarquer de bonne heure par ses goûts studieux et ne tarda pas à s'acquérir une certaine réputation comme militaire. Il fit plusieurs campagnes contre les Espagnols et en récompense de ses services il avait été promu au grade de capitaine de vaisseau et nommé gentilhomme de la chambre du Roi. Il revenait d'un voyage aux Indes Occidentales, quand le Commandeur de Chaste lui confia la direction de l'expédition qu'il envoyait au Canada. Écrivain autant que soldat intrépide et hardi navigateur, Champlain a écrit un mémoire de ses voyages, ouvrage précieux qui, de la famille de Chaste, qui en fut longtemps possesseur, est passé aux mains d'un ancien bibliothécaire de Dieppe, M. Ferret, qui le possède aujourd'hui. C'est le seul manuscrit que nous ayons de M. de Champlain.

Après avoir prononcé si souvent le nom de Dieppe, il ne sera pas hors de propos de faire remarquer que cette ville est un vrai petit Canada. C'est là que l'on rencontre les noms des familles les plus répandues dans le Bas-Canada et qu'on trouve la plus grande similitude de langage. On y entend plusieurs mots qu'on ne dit pas ailleurs qu'en Canada. Notre professeur nous raconte à ce sujet, que se trouvant sur la jetée de cette ville, y attendant ses malles, un facteur, qui se trouvait près de lui les voyant venir, lui dit : " Monsieur l'Abbé, voici le *butin* qui arrive ; " et il remarque que cette expression de *butin* ne se trouve guère que dans la bouche des Canadiens et des Dieppois, également descendants de ces bons vieux Normands qui vivaient de pillage et du butin fait dans leurs courses aventureuses.

Cependant au commencement de l'année 1603 MM. de Champlain et Pontgravé, commandant chacun un vaisseau, partirent pour Tadoussac où, ayant laissé les deux navires pour faire la traite, ils remontèrent tous deux le fleuve avec des chaloupes. Dans la première édition de ses voyages, M. de Champlain donne de longs détails sur les lieux qu'il rencontra jusqu'à ce qu'il vint mouiller à Québec, dit-il, " il y a un détroit du fleuve, et au nord de ce détroit, une montagne assez haute, qui va en baissant des deux côtés, et le long de la côte, dans des rochers d'ardoises, des diamans meilleurs que ceux d'Alençon." De Québec ils vinrent jeter l'ancre à Ste. Croix (autrefois Hochelag) et ils allèrent jusqu'au grand Sault qu'ils tentèrent en vain de remonter; par ce grand Sault il faut entendre le Sault St. Louis, car Champlain avait pris du côté sud de l'île Ste. Hélène. Il ne parle pas d'Hochelaga, car cette bourgade n'existait plus et ses habitants avaient été dispersés par les tribus redoutables des Iroquois. Revenant ensuite sur leurs pas les deux capitaines français rejoignirent leurs navires à Tadoussac et repassèrent en France.

Ici se présente dans le récit de Champlain un témoignage dont il est bon de profiter en passant. Ce capitaine dit positivement que les Sauvages appelaient alors le Cap sur lequel notre ville est aujourd'hui bâtie, la pointe de Québec. Plusieurs écrivains après lui disent aussi que ce nom vient des premiers habitants du pays, c'est-à-dire des naturels. D'autres racontent qu'un matelot des premiers Français ayant aperçu le Cap se serait écrié : *Queu bec*. On va même jusqu'à faire dériver ce mot de *Caudebec*, nom d'un lieu en Normandie. Enfin on aurait trouvé en Angleterre, dans les armes des Suffolk, un vieux cachet sur lequel était écrit " Québec." Généralement les Français ont eu le bon esprit de conserver aux lieux leurs noms sauvages, qui du reste en valent bien d'autres.

D'ailleurs si nous consultons la langue des Sauvages du pays, on verra que le mot *Kebek* signifie rétrécissement, détroit. En effet, ce qui frappe le plus après avoir remonté un fleuve dont le cours majestueux offrait encore un peu plus bas une largeur d'environ 2 lieues, c'est la vue du fleuve se resserrant subitement pour couler dans un aussi étroit passage.

Un ancien missionnaire, M. Bélanger, qui est mort il n'y a pas bien longtemps, écrivait que dans les premiers temps qu'il passa à la Baie des Chaleurs, descendant un jour une rivière avec quelques Sauvages, il leur entendit prononcer le mot de Québec, et que leur ayant demandé s'ils se proposaient d'aller à Québec : " Mais, non, dirent-ils, ne vois-tu pas ces deux pointes qui s'avancent à côté l'une de l'autre de la rivière? c'est là ce qu'on appelle *Kebek* " (passage rétréci).

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

## ÉDUCATION.

### Observez la cause des larmes chez les Bataas.

Quelqu'un a dit : " La douleur dans les cœurs jeunes est comme ces gouttes de rosée que l'on voit au matin sur les fleurs : un seul rayon de soleil suffit pour les tarir, un souffle pour les secouer."

Cette douleur si poétiquement peinte, se manifeste néanmoins par des larmes très-attendrissantes, et souvent il arrive que l'enfant, qui en connaît l'effet, les emploie avec adresse pour exercer son empire sur les personnes qui l'entourent. Il faut donc qu'une mère ou une institutrice soit douée d'une grande sagacité, pour démêler la cause de ces larmes.

Les unes proviennent de l'humeur opiniâtre et volontaire, d'autres du dépit, d'autres de la souffrance physique, et d'autres enfin témoignent de la vraie sensibilité et du repentir de l'enfant. Hormis ces dernières causes, que l'on discernera aisément à l'air, au regard, à la contenance, et surtout au ton de la voix, les deux premières doivent être traitées comme de fâcheuses dispositions, parce que les larmes qu'elles excitent équivalent à des paroles, à des actes répréhensibles.

Il est aussi des petites filles dont l'excessive sensibilité tient à une organisation nerveuse, et chez lesquelles les larmes coulent en abondance presque à propos de rien. Le remède très-simple à ce mal est de ne pas faire semblant de s'en apercevoir, et de négliger momentanément l'élève, pour qu'elle ait la faculté de se remettre. Car, si l'on essayait de la consoler, on ne ferait que l'émouvoir plus encore et accroître sa faiblesse; si on la grondait, on agirait avec injustice et dureté. Il est très-probable que ces ménagements, joints à l'action des années, produiront sur ces tempéraments faibles une amélioration sensible; et que l'on ne verra jamais chez des jeunes filles bien dirigées ces sensibilités si communes dans le monde, à propos d'un chat, d'un chien, ou d'un oiseau, et qui sont d'ordinaire les indices de l'égoïsme, de la sécheresse et de l'inhumanité du cœur.

Quant aux larmes qui naissent des exigences forcées de l'éducation et de l'enseignement, elles méritent, sous tous les rapports, une grande circonspection et de l'indulgence.

Les pères et les mères qui ne consultent que leur ambition pour leurs enfants, se plaignent souvent à tort. Ne voyant pas les progrès répondre à leurs soins et à leur attente, ils croient les hâter en usant de rigueur, et de là des larmes amères chez l'élève, tandis qu'une méthode, employée avec patience et modération, produirait infailliblement de bons effets. La facilité à apprendre n'est pas du reste si précieuse ni si indispensable, que l'absence de cette faculté doive être considérée comme un obstacle à l'avancement. " Elle est souvent nuisible chez un enfant dont le cerveau lisse et poli rend comme un miroir les objets qu'on lui présente, mais où rien ne reste, rien ne pénètre. L'enfant retient les mots, les idées se réfléchissent : ceux qui l'écoutent les entendent, lui seul ne les entend point." (J.-J. Rousseau.)

Ainsi, le travail, pour être lent et difficile, n'en est que plus solide; et la mémoire, si elle peut suppléer par circonstance à l'esprit, laisse bientôt apercevoir la faiblesse de l'intelligence.

Il en est encore de quelques défauts de l'esprit comme de ceux de la taille : on peut les dissimuler, les amoindrir, mais jamais les changer en des qualités contraires. Ainsi, un caractère violent, emporté, pourra se tempérer par la modération, sans toutefois briller jamais par la patience; un caractère nonchalant ne se fera jamais remarquer non plus par l'ardeur du travail. Si toutes les mères étaient pénétrées de cette vérité, elles tiendraient un meilleur compte des progrès et des efforts de leurs filles; et, plaçant le but de leur ambition à une portée juste, elles atteindraient à ce but d'une

manière toujours sûre.

Après avoir fait la part du tempérament de l'enfant, il faut espérer beaucoup de la nature, qui apporte ses réformes avec l'âge. Ne voyons-nous pas dans l'adolescence les goûts de l'enfance disparaître ? les sentiments de pudeur et de retenue amener avec eux le désir de plaire, le besoin d'aimer et de se rendre utile ? Ne savons-nous pas combien ces modèles opèrent de métamorphoses chez les jeunes personnes !

Ne nous alarmons donc pas en vain du peu de succès que nous obtenons sur quelques points, et remplissons notre tâche d'éducation avec un courage au-dessus de toute épreuve.

NATHALIE DE LAJOLAIS.

**Des leçons de choses.**

On appelle *Leçons de choses* une série de questions sur un objet quelconque. Ces leçons de choses auront l'avantage d'exercer à la fois les sens et les facultés intellectuelles des enfants. Elles éveillent et satisfont la curiosité ; elle accoutument à la réflexion ; elles forment le jugement ; en un mot, elles occupent avec utilité des instants précieux, et que d'ordinaire l'on ne sait pas faire toucher au profit de l'instruction.

Voici un *Modèle* de leçon de choses :

Qu'est-ce que je tiens à la main ?

Une pomme.

Qu'est-ce qu'une pomme ?

C'est un fruit.

Comment ce fruit vient-il ?

Sur un arbre.

Comment appelle-t-on l'arbre sur lequel vient la pomme ?

Un pommier.

Quelle est la partie de l'arbre qui est dans la terre ?

La racine.

Quelle est la partie de l'arbre qui sort de la terre ?

Le tronc.

Qu'y a-t-il sur le tronc ?

Des branches ?

Qu'y a-t-il sur les branches ?

Des feuilles.

Dans quelle saison poussent les feuilles ?

Au printemps.

De quelle couleur sont les feuilles ?

Elles sont vertes.

Sont-elles toujours vertes ?

Elles jaunissent pendant l'automne.

Que deviennent-elles alors ?

Elle finissent par tomber.

Comment appelez-vous ce qui recouvre le tronc de l'arbre ?

L'écorce.

Toutes les feuilles des arbres se ressemblent-elles ?

Non ; sur le même arbre il n'y a pas deux feuilles absolument semblables.

Je coupe cette pomme par le milieu, comment appelez-vous chacune des deux parties ?

La moitié.

Si je coupe chaque moitié en deux, combien aurai-je de parties ?

Quatre parties ou quartiers.

Que remarquez-vous au milieu de la pomme ?

Des pépins.

Quel goût trouvez-vous à la pomme ?

C'est sucré.

Savez-vous ce que l'on peut faire avec le jus de la pomme ?

On peut faire une boisson.

Comment appelez-vous cette boisson ?

Du cidre.

Nous ne pousserons pas plus loin la série de ces questions, qui peuvent être multipliées à l'infini, puisqu'on peut passer successivement d'un sujet à un autre.

On trouvera des modèles de *leçons de choses* dans le *Journal des salles d'asile*, intitulé : *L'Ami de l'Enfance* ; publié sous la direction de M. Eugène Rendu ; dans la brochure de M. de Lasteyrie, qui a pour titre : *Des Ecoles des petits enfants des deux sexes de l'âge de 18 mois à 6 ans*, et surtout dans les *Modèles de Leçons pour les salles d'asile et les écoles élémentaires, ou Premiers Exercices pour le développement des facultés intellectuelles et morales* ; (imité de l'anglais), par M. Eugène Rendu.

Toutefois, ce serait une erreur de croire que l'exemple donné ci-dessus, ainsi que tous ceux qu'on pourrait présenter, doit être suivi à la lettre et répété servilement. C'est à la sagesse du maître à juger de la nature, du nombre, et du développement des questions qu'il convient d'adresser à l'enfant. — *Journal d'Éducation de Bordeaux.*

**Exercices pour les Éléves des Écoles.**

SCÈNE DE COMPOSITION.

SCÈNE D'HIVER (1).

Le carrefour où la rue Bleury coupe la rue Dorchester, à l'angle du Collège Ste. Marie, présente, deux fois le jour, à l'Éril et à l'Forôille, un spectacle assez curieux. C'est le moment où les externes s'écoulent à longs flots par les rues voisines, où les pensionnaires roulent en criant sur leurs patins ou leurs traîneaux, où les grelots des innombrables *sleighs* qui se croisent en tous sens, mêlent leurs mille voix succédées à toutes ces petites voix argentines ; quelque fois une pelotte de neige s'échange furtivement par dessus la cloture ; le *polliceman* et le gamin des rues, le collégien et le surveillant s'épient, s'attendent, se cherchent, s'évitent. C'est comme partout : au plus fin.

Vendredi dernier, entre 4 et 5 heures de l'après-midi, tout ce bruit, tout ce mouvement, toute cette vie s'immobilisait, comme par enchantement. De la rue Dorchester, d'où la cour de récréation apparait comme un panorama qui se dresse, on voyait une rangée d'élèves alignés comme des hirondelles sur une gouttière, les coudes appuyés sur la balustrade, et les yeux fixés sur un même point : qu'y avait-il ?

Sur un toit voisin contre lequel était appuyée une longue échelle, un beau chien se trouvait dans la plus grande perplexité du monde.

C'était un épagneul de haute taille, blanc et noir. Noir d'ébène à l'arrière train, corsage d'un blanc de cygne, une étoile de jais sur la poitrine, deux pattes noires terminées par deux extrémités d'un blanc tellement symétrique, qu'on les eût prises pour une paire de gants. Avec cela, une tête fine, l'oreille moitié droite, moitié pendante, l'œil intelligent, mouvements à la fois prestes et flottants, une queue parachée qui trahissait jusqu'à ses moindres émotions.

De quelque manière qu'il fût monté sur cette espèce de théâtre, le bal animal était dans un terrible embarras pour en descendre. On le voyait, allant, venant, décrivant des courbes ; tantôt se dresser en haut du toit pour voir dans la rue ; tantôt descendre jusqu'à la gouttière pour voir dans la cour, s'allongeant, s'inclinant, surplombant comme sur un abîme ; puis jeter un petit cri de détresse, et recommencer ses évolutions.

Au bas de la maison, qui compte deux grands étages, un jeune enfant, le maître, l'ami probablement de l'intéressant animal, semblait partager toutes les perplexités de son fidèle compagnon. L'appeler, le siffler, le piper, monter tantôt jusqu'à la moitié, tantôt jusqu'au haut de l'échelle, pour l'inviter à y descendre, frapper à petits coups sur ses bras et sur sa cuisse, en accompagnant le geste de toutes les minauderies de la voix ; répondre à l'atténuation à tous les gémissements de l'infortuné, l'attirer par le sentiment jusqu'au bord du toit, le provoquer, le tirer presque du geste pour l'engager à poser la patte sur l'échelon fatal ; puis, reculer progressivement pour déterminer le saut périlleux. Il n'est rien que n'essayât le pauvre enfant.

Le chien fut plus sage ; on le voyait docile, aimant, intrépide, arriver ventre-à-terre, s'allonger, poser une patte, puis l'autre ; s'approcher, se retirer, s'inclinant la tête à droite et à gauche, tremoussant de la queue, prêt à se lancer ; puis, guidé par l'instinct,

(1) Lu à l'Académie des élèves du Collège Ste. Marie.

sauter en arrière comme pour dire que ses pattes n'étaient pas faites pour des échelons.

Que faire ?—Enfin, une personne, une maman sans doute, parut sur la galerie qui règne au premier étage.—Soit conseil, soit inspiration subite, l'enfant fait un bond et disparaît avec la dame : quelques instants après, il reparait lui-même sur la galerie, traînant une longue planche, qu'il dresse et qu'il parvient à introduire, un peu inclinée, entre les derniers échelons du haut de l'échelle.

Le moyen eut son effet : rassuré par cette espèce de garde-fou, qui masquait le précipice à ses yeux, le chien s'aventure, quitte le toit qu'il ne touche bientôt plus que de ses pattes de derrière ; l'enfant alors retire la planche, se lance en dehors, excite son chien, qui, moitié rampant, moitié culbutant, enfonce et dégage successivement ses quatre pattes d'échelon en échelon, et enfin, d'un dernier bond, prend terre.

Dire maintenant toutes les gambades, tous les trépignements, toutes les courses de fou, tous les ventre-à-terre du chien devant l'enfant, et toutes les caresses de l'enfant au chien ; tous les jappements presque articulés de l'un, et les paroles d'amitié de l'autre : impossible.

D'ailleurs, la cloche du collège venait de sonner, on rentrait à l'étude ; hélas ! le chien était libre, et les écoliers à la chaîne !

A. GÉNAND.

## Exercices de Grammaire.

### 27. Les quatre Conjugaisons.

**Le nègre de la Jamaïque.**—M. Halifar, riche planteur à la Jamaïque, avait une fille unique, âgée de dix ans. Cette jeune enfant, gâtée par ses parents, qui ne savaient rien lui refuser, avait à son service un jeune nègre nommé Sélico.

Maria (c'était le nom de la jeune fille), quoique née avec d'heureuses dispositions, avait été tellement adulée, qu'elle était devenue un petit tyran. Elle prenait surtout plaisir à tourmenter le pauvre Sélico ; il lui arrivait souvent d'attribuer à ce pauvre enfant des fautes qu'il n'avait pas commises. Elle avait ainsi la satisfaction de voir que son père le punissait. Sélico subissait son sort sans se plaindre.

Mme Halifar, loin de corriger sa fille, quoiqu'elle la chérît beaucoup, semblait l'encourager par son exemple, en maltraitant le jeune nègre qu'elle flétrissait des noms les plus révoltants. Enfin, après deux ans d'une vie aussi pénible, Sélico résolut de se soustraire à ces mauvais traitements par la fuite. Un navire appelé *la Marie-Caroline* allait partir ; il pria le capitaine avec tant d'instance que celui-ci consentit à le recevoir à son bord. La veille du jour où l'on devait mettre à la voile, Sélico, après être allé prier sur la tombe de ses parents, avait regagné sa couche de paille. Déjà il commençait à s'endormir, lorsque les cris "au feu ! au feu !" retentirent à ses oreilles. Il se lève à la hâte et parvient, malgré les flammes, à sortir de sa demeure.

Toute l'habitation était en feu. Alors, par un mouvement généreux qu'un bon chrétien n'aura pas de peine à concevoir, il s'enquiert si ses maîtres sont sauvés. "Oui, lui répondit-on, mais on ne sait pas où est Mlle Maria." A peine achevait-on ces mots, que Mme Halifar parut pâle, échevelée, en s'écriant : "Ma fille ! mes amis ; rendez-moi ma fille, et quelque récompense que vous me demandiez, je m'empresserai de vous satisfaire. Les nègres restent immobiles ; un seul cependant s'élançait dans les flammes ; en vain la mort le menace ; il brave, il affronte les flammes qui avaient envahi toute la maison. Il arrive à la chambre de la jeune fille qu'il trouve évanouie ; il la saisit dans ses bras vigoureux et vient la déposer un instant après dans les bras de ses parents, qui bêtirent avec affection leur libérateur. Revenue à elle-même et apprenant qu'elle doit son salut au dévouement de son esclave, des torrents de larmes s'échappent de ses yeux. M. Halifar, plein de reconnaissance et d'admiration, et jaloux de remplir la promesse de sa femme, s'écria d'un ton solennel : "Reçois la récompense que tu mérites ; tu es libre, Sélico, et à cette faveur je joins une rente annuelle suffisante pour te faire vivre dans l'aisance." Sélico renonça à quitter l'île et voulut vivre désormais auprès de ses anciens maîtres qui, par leurs bons traitements, lui firent oublier ses souffrances passées.

### Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui contiennent des verbes de la pre-

mière conjugaison dont vous donnerez l'infinifit, les temps et les modes.

**CORRIGÉ.**—Cette jeune enfant GATÉE (*gâter, participe passé*) par ses parents.... avait à son service un jeune nègre NOMMÉ (*de nommer participe passé*) ;—qui ne savaient rien lui REFUSER, (*infinifit présent*) ;—Maria.... AVAIT ÉTÉ tellement ADULÉE (*d'aduler, plus-que-parfait de l'indicatif*) ;—il lui ARRIVAIT (*d'arriver, imparfait de l'indicatif*) soupent d'ACCUSER (*infinifit présent*) ce pauvre enfant des fautes, etc.

II. Relevez les propositions qui contiennent des verbes de la seconde conjugaison dont vous donnerez l'infinifit, les temps et les modes.

**CORRIGÉ.**—Elle était DEVENUE (*de devenir, plus-que-parfait de l'indicatif*) un petit tyran ; son père le PUNISSAIT (*de punir, imparfait de l'indicatif*) ;—Sélico SUBISSAIT (*de subir, imparfait de l'indicatif*) son sort sans ce plaindre :—quoiqu'il la CHÉRÎT (*de chérir, imparfait du subjonctif*), etc.

III. Relevez les propositions qui contiennent des verbes de la troisième conjugaison dont vous donnerez l'infinifit, les temps et les modes.

**CORRIGÉ.**—M. Halifar AVAIT (*d'avoir, imparfait de l'indicatif*) une fille unique ;—cette jeune enfant.... AVAIT à son service un jeune nègre ;—elle AVAIT ainsi la satisfaction ;—celui-ci consentit à le RECEVOIR (*infinifit présent*) à son bord ;—l'on DEVAIT (*de devoir, imparfait de l'indicatif*) ;—un bon chrétien n'AURA (*d'avoir, futur de l'indicatif*) pas de peine à CONCEVOIR (*infinifit présent*) ; quoiqu'il DOIVE (*de devoir, présent du subjonctif*), etc.

IV. Relevez les propositions qui contiennent des verbes de la quatrième conjugaison, dont vous donnerez l'infinifit, les temps et les modes.

**CORRIGÉ.**—C'ÉTAIT (*d'être, imparfait de l'indicatif*) le nom de la jeune fille ;—Maria.... quoique née (*de naître, participe passé*) avec d'heureuses dispositions, avait été tellement adulée ;—elle PRENAIT (*de prendre, imparfait de l'indicatif*) plaisir à tourmenter le pauvre Sélico ;—qu'il n'AVAIT PAS COMMISSÉS (*de commettre, plus-que-parfait de l'indicatif*), etc.

V. Relevez les noms de cet exercice, et donnez des verbes de la même famille dont vous indiquerez la conjugaison.

**CORRIGÉ.**—*Planteur* : planter, transplanter, implanter (première conjugaison) ;—*filie* : affilier (première conjugaison) ;—*enfant* : enfanter (première conjugaison) ;—*nom* : nommer, dénommer (première conjugaison) ;—*disposition* : disposer, poser, imposer, déposer, proposer, se reposer (première conjugaison) ;—*tyran* : tyranniser (première conjugaison) ;—*plaisir*, plaie, déplaire, complaire (quatrième conjugaison) ;—*satisfaction* : satisfaire, faire, défaire, forfaire (première conjugaison) ;—*vie* : vivre, revivre (quatrième conjugaison) ;—*raviver* : vivifier (première conjugaison) ;—*traitement* : traiter, maltraiter (première conjugaison) ;—*fuite* : fuir (deuxième conjugaison) ;—*navire* : naviguer (première conjugaison) ;—*bord* : border, aborder, déborder, (première conjugaison) ;—*jour* : ajourner, séjourner, (première conjugaison) ;—*voile* : voiler, dévoiler (première conjugaison) ;—*couche* : coucher, découcher (première conjugaison) ;—*paille* : empailler (première conjugaison) ;—*cris* : crier (première conjugaison) ;—*hâte* : hâter (première conjugaison) ;—*flammes* : enflammer (première conjugaison) ;—*demeure* : demeurer (première conjugaison) ;—*habitation* : habiter (première conjugaison) ;—*mouvement* : mouvoir, émouvoir (troisième conjugaison) ;—*maîtres* : maîtriser (première conjugaison) ;—*amis* : aimer (première conjugaison) ;—*mort* : mourir (deuxième conjugaison) ;—*mortifier* : immortaliser (première conjugaison) ;—*bras* : embrasser (première conjugaison) ;—*effusion* : infuser (première conjugaison) ;—*dévouement* : dévouer (première conjugaison) ;—*larmes* : alarmer, larmoyer (première conjugaison) ;—*reconnaissance* : reconnaître, méconnaître, reconnaître (quatrième conjugaison) ;—*libérateur* : libérer (première conjugaison) ;—*admiration*, admirer (première conjugaison) ;—*promesse* : promettre (quatrième conjugaison) ;—*récompense* : récompenser (première conjugaison) ;—*faveur* : favoriser (première conjugaison) ;—*joie* : jouir, se réjouir (deuxième conjugaison) ;—*projet* : projeter, jeter, interjecter (première conjugaison) ;—*traitements* : traiter, maltraiter (première conjugaison) ;—*souffrance* : souffrir (deuxième conjugaison).

VI. Relevez les verbes de l'exercice depuis le commencement jusqu'à *ma fille, mes amis*, et donnez des noms et des adjectifs de la même famille.

**CORRIGÉ.**—*Gâtée* : dégât ;—*savaient* : le savoir, savant ;—*refuser* : refus ;—*née* : naissance, renaissance ;—*avait été adulée* : adulation,

adulateur ; — *était devenue* : venue, bienvenu ; — *prenait* : prise, méprise, imprenable ; — *tourmenter* : tourment, tourmenteux ; — *attribuer* : attribut, attributif ; — *arrivait* : arrivée, riverain ; — *avait commises* : commission, commissaire ; — *punissait* : punition, punissable ; — *plaigne* : plainte, plaintif ; — *corriger* : correction, correctif, incorrigible ; — *chérît* : charité, charitable, cher ; — *encourager* : courage, courageux ; — *maltraitant* : traitement, intraitable ; — *fétrissait* : fétrissage ; — *résolut* : résolution, irrésolu ; — *soustrait* : soustraction ; — *allait* : allure ; — *parti* : départ ; — *prie* : prière ; — *consent* : consentement, sentimental ; — *devait* : le devoir, redevable ; — *mettre* : mise, irrémisissable ; — *commençait* : commencement ; — *retentirent* : retentissement ; — *ève* : levée ; — *parvient* : parvenu ; — *sortir* : sortie ; — *concevoir* : conception, inconcevable ; — *enquiert* : enquête ; — *sont sauvés* : sauveur, sauf ; — *répondit* : réponse, responsable ; — *achevait* : achèvement, inachevé ; — *parut* : apparition, apparent ; — *s'écriant* : cri, criard.

VII. Relevez les adjectifs depuis *mes amis* jusqu'à la fin et donnez des verbes de la même famille.

CORRIGÉ.—*Immobiliser* : mobiliser ; — *toute* : totaliser ; — *jeune* : rajourner ; — *plein* : remplir ; — *jaloux* : jalouser ; — *solennel* : solenniser ; — *livre* : délivrer ; — *réversible* : déverser.

**A N E C D O T E S**

GRAMMATICALES ET LITTÉRAIRES.

*Le commandant Rondonneau.*—Une école régimentaire était réunie dans la salle destinée à ses exercices. Le maréchal-des-logis, faisant les fonctions de moniteur, présidait à la leçon d'écriture, lorsque le commandant Rondonneau se présente pour inspecter l'école. "C'est bien, très-bien, dit-il en voyant les magnifiques bâtons que dessinaient les recrues, voilà au moins qui est aligné ! En faisant le tour de la salle, il aperçoit, dans un coin, un banc rompu qu'on y avait relégué. "Qui a cassé ce banc ?" dit l'officier.—Mon commandant, répond le moniteur, ce banc a été cassé par... *vétusté*.—*Vétusté !* fit le commandant, en rembrunissant sa figure et tordant sa moustache, coisissez *Vétusté* pour quinze jours à la salle de police.—Pardon, mon commandant, dit timidement le sous-officier, mais c'est que... peut-être...—Comment ! prétendez-vous l'excuser ?—Non, mon commandant, seulement je voulais me permettre de vous faire observer que...—Vous répliquez, maréchal-des-logis ; c'est de l'insubordination ; vous garderez trois jours les arrêts."

Et le commandant Rondonneau acheva gravement son inspection, sans autre incident.

Quand on n'entendit plus retentir les talons de ses grosses bottes sur les dalles du vestibule, alors les rires, que la crainte avait comprimés, éclatèrent sur tous les bancs, et le maréchal-des-logis ne put s'empêcher de prendre part lui-même à l'hilarité générale.

Quant un commandant, on échangea, dans les entretiens intimes de la caserne, son nom de Rondonneau contre celui de *Vétusté*, qu'on lui conserva, jusqu'à ce qu'il fût mis à la retraite... *par vétusté*. On dit qu'il charme maintenant ses loisirs par l'étude des belles-lettres, qu'il avait *farieusement* négligées dans les camps, comme il l'avait ingénument lui-même.

Peut-être apprendra-t-il, en lisant La Fontaine, que le *Pirée* n'est pas un homme, pas plus que *vétusté* n'est un dragon.

*Boileau aux prises avec la police.*—L'hiver dernier, à une représentation du théâtre de Lille, le public avait témoigné à plusieurs reprises par des murmures, le peu de plaisir que lui causait un jeune débutant que le directeur voulait lui faire accepter. Enfin, au beau milieu d'une scène qui demandait du pathétique, et où l'acteur ne fut que ridicule, un violent coup de sifflet partit d'un coin obscur de la salle, où bientôt régna une confusion extrême. L'agent de police, chargé de maintenir l'ordre et de protéger les débuts du jeune acteur, veut imposer silence. "On ne vient pas au théâtre pour siffler," s'écrie-t-il.

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant,

lui répond une voix du parterre. "Qui a dit cela ? qui a dit cela ? reprend l'agent tout en colère.—C'est Boileau, dit une autre voix.—Eh bien ! reprend l'agent, qui était apparemment un descendant de feu le commandant Rondonneau, que l'on arrête Boileau et qu'il soit mis à la porte de la salle !" Ce furent alors des éclats de rire, des trépignements universels. Oui ! oui ! arrêtez Boileau, criez-on de toutes parts. Après une scène aussi plaisante, il n'y avait plus de spectacle possible, et le rideau baissa.

Nous aimons à croire que la société littéraire de Lille, s'il y en a une, se sera empressée d'accorder, comme fiche de consolation, au malheureux agent de police, une place dans son sein, ne fut-ce qu'à titre d'associé libre.

P. LAROUSSE.  
L'Ecole Normale.

**AVIS OFFICIELS.**



ERRECTIONS ET ANNEXION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 3 mai dernier :

1o. Eriger en municipalité scolaire les townships de Ham et South-Ham, dans le comté de Wolfe, avec leurs limites actuelles.

2o. Eriger en municipalité scolaire le township de Peterborough, dans le comté de Maskinongé, lequel township est borné comme suit, savoir : partie par le fief Hunter, partie par le fief Hope et partie par la seigneurie de Lanaudière ; à l'ouest, par le township de Brandon ; au nord, par les terres incultes de la couronne, et à l'est, par le township de Hunterstown.

3o. Annexer cette partie du treizième rang d'Arthabaska, qui se trouve au sud de la Rivière du Loup, à la municipalité scolaire d'Halifax Nord, comté de Mégantic, à l'exception des terres de Léon Brunelle, Joseph Leblanc et François Marcotte, qui font partie de l'arrondissement numéro quatre de la municipalité scolaire de Stanfold ; ces érections et annexions ne devant avoir effet qu'à dater du 1er juillet prochain.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

MM. Henry Hubbard, Alvan F. Sherrill et Francis E. Gilman, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Thomas P. Davis, Robert A. Davis, Wm. Forsythe et John McIver ; Diles Mary Anne Grixton, Elizabeth Forsythe, Victoria Halbrook, Mélissa Fuller, Mary Ann Harran, Mary Moulton ; Madame Anna Hewison ; Diles Rebecca Jane Elliott, Mary Jane Reed, Elizabeth Sutherland, Mary Ann Sutherland, Maria Mountain, Eliza Ann Atkinson, Elizabeth Elwyn, Fanny Wakefield, Diantha Allen, Louise Brisebois, Mathilde Brisebois, Mary Jane Miller, Georgianna Barlow, Julia Brady, Ann Brady, Susannah L. Hall, Judith Leawitt, Fanny Wakefield, Lucina Leawitt, Polly Gallup, Mary Jane Wakefield, Harriet E. Rankin, Mary Baker, Cynthia P. Carter, Elizabeth Carter, Loraine B. Parker, Irene Perkins, Mary Bickford, Sarah Daying, Mary Lee, Margaret Jane Greer, Mary Cleveland, Mary Ann Merrill, Cordelia Perkins, Clementina Trenholm, Clarissa F. Trenholm, Esther Stewart, Mary Stewart, Rosannah Neil et Elizabeth Neil, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. A. HUBB,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE QUEBEC.

M. William Webb a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. George Betts, Montagne Scott, Frédéric Jérémie, John Hall ; Diles Catherine Lamb et Ann Sturrock, ont obtenu des diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires.

D. WILKIE,  
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Joseph Hector Desroches, de Cap Santé, muni d'un diplôme lui permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires et pouvant fournir les meilleures recommandations, désire trouver de l'emploi.

M. Adolphe Lami, de St. Séveré, instituteur muni d'un diplôme qui lui permet d'enseigner dans les écoles modèles. M. Lami peut donner des leçons d'algèbre et de trigonométrie.

M. Isidore Jollion, français de naissance, enseignera le Français dans toutes ses branches. Adresse : M. Isidore Jollion, instituteur à St. Félix de Valois, ou au Bureau de l'Éducation.

M. E. Talham, muni d'un diplôme pour école modèle, enseignera le Français et l'Anglais dans toutes leurs branches et pourra offrir les meilleurs certificats. S'adresser à M. E. Talham, St. Ours, comté de Richelieu.

Mlle Eugénie Gosselin, munie d'un diplôme qui lui permet d'enseigner dans les écoles élémentaires. Adresse : Dlle E. Gosselin, Pointe Lévi.

Dlle Joséphine Birns, de Montréal, munie de diplôme, enseignera le français, l'anglais et la musique.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JUIN, 1859.

### Fête Universitaire.

Le 15 et le 16 de ce mois, l'Université Laval a célébré le deuxième anniversaire séculaire de l'arrivée de son illustre fondateur, à Québec. Il y a eu thèse publique soutenue par M. Larue, pour sa promotion au doctorat; grande messe solennelle à la cathédrale, soirée littéraire le 15, et soirée musicale le 16. Un nombre immense de membres du clergé et d'anciens élèves de l'Université, occupant des positions importantes dans la société, se trouvaient réunis dans l'enceinte du grand édifice, dont on faisait en même temps l'inauguration solennelle. L'espace nous manque, dans cette livraison, pour rendre compte de ces fêtes, ainsi que des examens publics de l'École Normale Laval, qui, par une heureuse coïncidence, se sont trouvés avoir lieu précisément la veille du glorieux anniversaire célébré par l'Université avec tant d'éclat. Notre prochaine livraison y sera presque exclusivement consacrée et sera ornée de plusieurs gravures.

### Amendement de la Loi des Ecoles, en 1859.

Nous publions au long, dans cette livraison, un acte passé durant la dernière session des Chambres Législatives. Nous appelons en particulier l'attention des commissaires et des syndics sur le pouvoir qui leur est accordé d'imposer, sans aucune restriction quant au montant, la propriété foncière, pour fins scolaires. La clause qui leur accorde ce pouvoir a pour but de venir en aide aux municipalités qui ne reçoivent qu'une bien petite part de la subvention législative et où la loi des écoles ne saurait fonctionner, même au moyen d'un impôt double de la part de subvention, comme la loi de 1856 permettait de prélever. Les municipalités peuvent aussi prélever de plus fortes sommes d'argent pour construire des maisons d'école. Le zèle dont on fait preuve aujourd'hui partout ne permet pas de douter que l'on profite des avantages qu'offre cette nouvelle loi.

Les autres clauses ont rapport à la création de Bureaux d'Examineurs et aux pouvoirs que possède le Conseil de l'Instruction Publique.

### Huitième Conférence de l'Association des Instituteurs, en rapport avec l'École Normale Jacques Cartier, tenue le 27 de Mai 1859.

Avant l'ouverture de la séance, les Instituteurs et les élèves de l'École Normale, se rendirent en procession à l'Église de Notre-Dame de Bonsecours, accompagnés de Sa Grandeur, Mgr. l'Évêque de Montréal, qui offrit le Saint Sacrifice de la Messe pour le succès de cette association. Immédiatement après l'office divin, Monseigneur leur adressa une courte instruction dans laquelle il fit voir, en peu de mots, la haute mission que l'Instituteur avait à remplir, et avec quel soin vigilant il devait veiller sur les élèves confiés à sa garde. Après l'Instruction de Sa Grandeur, la procession retourna à la salle de l'École Normale, et la séance fut aussitôt ouverte par M. le Président. Le Secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière conférence, qui fut unanimement adopté par l'assemblée.

Monseigneur Bourget, ayant bien voulu suivre la procession jusqu'au lieu de la conférence, ne voulut pas la quitter sans adresser de nouveau à l'Assemblée des paroles pleines de charité, qui furent accueillies avec de vifs applaudissements. M. Boudrias fit quelques observations sur le grand avantage, pour les membres de cette association, de faire connaître au secrétaire les places d'instituteurs devenues vacantes, afin que ce dernier pût en informer les membres qui se trouveraient sans situation. M. J. C. Guibault fit une lecture qui fut vivement applaudie. Le sujet de discussion suivant, savoir: "Quelle est la meilleure manière d'enseigner l'analyse grammaticale, ainsi que l'analyse logique?" étant lu, M. Dalairé, sur l'invitation de M. le président, se leva, et dit que, suivant lui, une méthode très progressive consistait à partager une classe en trois divisions, et d'exiger des commencants la distinction de chaque partie du discours; de la deuxième division, outre ce qui est exigé de la première, qu'elle désignât le genre, le nombre et l'espèce de chaque mot, ainsi que son accord, et enfin de la troisième, tout ce que l'on peut demander dans l'analyse. MM. Emard, Simays, Archambault, et Jardin prirent aussi part à la discussion, et approuvèrent la méthode de M. Dalairé, M. E. Simays s'exprima longuement et recommanda comme très puissants les moyens mécaniques, à l'aide desquels on pouvait obtenir des résultats avantageux dans l'enseignement de l'analyse. M. le principal Verreau manifesta la satisfaction qu'il avait éprouvée dans le cours de la discussion, en voyant les progrès rapides, qui s'étaient opérés dans nos conférences, tant à cause de l'intérêt qu'on y apportait qu'à cause du nombre des membres de l'association qui allait toujours croissant. Il conseilla d'éviter le trop grand nombre de subdivisions dans les classes, de se servir d'objets connus et familiers, de ne parler que de choses à la portée de l'intelligence des élèves, de leur en tracer une image sur les planches noires au moyen de la craie, et de toujours procéder du connu à l'inconnu; il ajouta que par ces moyens on économiserait beaucoup de temps, et qu'on obtiendrait plus de succès. M. le président se leva et dit qu'il était inutile qu'il résumât les débats, puisque M. le principal s'en était acquitté d'une manière si habile.

Sur motion de M. A. Dalairé, secondé par M. E. Simays,

Il est résolu que cette assemblée offre des remerciements sincères à Sa Grandeur, Mgr. l'Évêque de Montréal, pour avoir bien voulu se rendre à la prière des instituteurs, en venant offrir le St. Sacrifice de la Messe dans l'Église de Notre-Dame de Bonsecours pour le succès de cette association, et que copie de la présente résolution soit envoyée à Sa Grandeur.

Sur proposition de M. F. X. Beauregard, secondé par M. L. A. Auger,

Il est résolu que cette association a appris, avec un vif sentiment de joie, la nomination d'un instituteur à la charge d'inspecteur d'école pour le district de Gaspé. Que les membres de cette association saisissent cette occasion pour exprimer à Son Excellence, le Gouverneur Général, et à son Honorable Conseil, leur sincère reconnaissance, pour cette marque de déférence à leur égard. Que pour stimuler le zèle et l'ardeur des instituteurs, qui se dévouent à l'enseignement de la jeunesse, les membres de la dite association ont l'espoir qu'il plaira désormais à Son Excellence, et à son Honorable Conseil, de continuer à ne conférer les mêmes faveurs qu'à de dignes et anciens instituteurs, lorsque quelques districts d'inspection deviendront vacants, ou que quelques nouveaux seront érigés.

Proposé par M. U. E. Archambault, secondé par M. T. Amyrault,

Que des remerciements soient offerts aux journaux qui ont bien voulu insérer gratuitement dans leurs colonnes les annonces de cette association.

Sur motion de M. F. X. Hétu, secondé par M. P. Jardin,

Il est résolu que cette association se croirait coupable d'ingratitude de laisser terminer la séance sans remercier M. Verreau, pour la conduite pleine de zèle qu'il a tenue envers tous ses membres, et pour les sages avis qu'il a bien voulu adresser à l'assemblée à diverses reprises.

M. Regnaud entra au moment où l'assemblée allait s'ajourner, et, sur l'invitation qui lui fut faite de prendre la parole, il adressa à l'assemblée une courte allocution qui fut bien goûtée.

Sur proposition de M. Caron, secondé pour M. M. Emard,

Il est résolu que des remerciements soient offerts à M. Regnaud,



sur les paroles de félicitation et d'encouragement qu'il a adressées à l'assemblée.

M. A. Dalaire, propose, secondé par M. A. J. Giroux, que l'Assemblée soit ajournée au dernier vendredi du mois d'août prochain, à deux heures A. M.

Sur l'invitation de M. le principal Verreau, les Instituteurs se rendirent au réfectoire, où ils prirent une légère collation qui fut une véritable fête de famille. Au sortir du réfectoire, on se rendit au cabinet de physique où M. le principal donna différentes explications, et fit des expériences sur la pesanteur de l'air et sur l'électricité.

Ces exercices intéressèrent tellement l'assemblée que ce ne fut qu'avec regret que les Instituteurs se virent obligés de se séparer vers les quatre heures de l'après-midi.

D. BOUQUAS, Prés.  
F. X. HERR, Sec.

Revue Bibliographique.

Rapport Annuel du Surintendant de l'Instruction Publique de la Californie, en 1858.

La Californie, un des États Occidentaux de l'Union Américaine, s'étend à l'Océan Pacifique et s'étend entre le 32° 20' et le 42° 24' N., et le 114° 20' et le 121° 25' long. O. Elle est bornée au nord par l'Oregon, à l'est par le territoire de l'Utah et celui du Nouveau-Mexique, au sud par l'État Mexicain de la Sonora ou Nouvelle-Californie, et à l'ouest par l'Océan Pacifique. Ses principales rivières sont le Sacramento et le San Joaquin. Les rivières qui lui appartiennent sont petites et peu nombreuses. Au sud se trouvent celles de Santa Catalina et de San Clemente, ou l'on fait paître les bestiaux. Les lacs de la Californie, dont le principal est le Tulare, dans sa partie méridionale, le lac Clear, à l'ouest, et le Klamath, sont de peu d'importance. Deux chaînes de montagnes traversent du nord au sud. On donne le nom de Sierra Nevada, ou Montagnes Neigeuses, à la chaîne orientale, et Coast-Range, ou Chaîne Côtière, à la chaîne occidentale, parce qu'elle longe à peu de distance les bords de l'Océan. Les flanes de la Sierra-Nevada et de la Coast-Range sont couverts d'immenses forêts où le chêne, le pin, le cèdre et le cyprès atteignent des proportions gigantesques. Le plus haut de leurs sommets est le Mont St. Joseph, qui s'élève à environ 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Toute la Coast-Range et la mer se dressent une suite de pitons isolés qui renferment des vallées magnifiques et d'une fertilité prodigieuse.

Le climat de la Californie varie suivant la position géographique de ses régions. Celle qui côtoie l'Océan jouit du climat le plus tempéré et le plus salubre, tandis que le centre, abrité par la Coast-Range des vents du large et des vents froids du nord par la Sierra Nevada, éprouve souvent des chaleurs tropicales. La Sierra jouit d'un climat plus varié.

Les richesses minérales de la Californie sont énormes. L'or y abonde en mille endroits; mais c'est surtout le long des rivières et dans leurs lits mêmes que l'on trouve les plus riches gisements aurifères. On y découvre également des mines d'argent, de cuivre natif, de plomb, de mercure; on a aussi rencontré du minerai de fer, et en plusieurs endroits on a constaté l'existence de l'étain et d'autres minéraux. La houille se trouve en gisements étendus au fond de la baie de Sacramento.

L'agriculture y fait des progrès rapides et donne les résultats les plus satisfaisants. 76,622,000 acres de son sol sont propres à la culture. Les vallées, sur les côtes et dans l'intérieur, sont extrêmement fertiles, et les districts méridionaux abondent en produits des tropiques.

La Basse ou Nouvelle-Californie fut découverte vers l'an 1534, par un explorateur espagnol appelé Zimenes; mais les missionnaires Jésuites, qui la colonisèrent les premiers, n'y vinrent qu'en 1683. La date précise de la découverte de la Nouvelle ou Haute-Californie est incertaine, et fut bien postérieure à celle de la Nouvelle-Californie. Ce ne fut qu'en 1769 qu'on y établit la première mission, celle de San Diego. D'autres missions ou présides s'y fondèrent successivement et le gouvernement du pays, à la fois spirituel et temporel, fut confié aux religieux de l'ordre de St. François. La baie de San Francisco fut découverte vers l'an 1770 et les terres que baignent ses flots furent habitées en 1776. En 1803, suivant M. de Humboldt, on comptait 18 missions peuplées par 15,562 Indigènes indiens. On en créa subséquemment trois autres, et en 1831 la population entière de la Haute-Californie atteignait,

suivant un rapport, le chiffre de 33,925 habitants, non compris les indiens qui n'avaient pas embrassé le christianisme. Cette population est ensuite restée stationnaire durant quelques années.

La révolution, qui enleva, en 1822, le Mexique à l'Espagne, lui fit également perdre la Californie, et les Français furent alors définitivement dépossédés de leurs possessions et de leur pouvoir.

La centralisation du pouvoir, sous la première administration de Santa Anna, y fut la cause d'une insurrection et d'une déclaration d'indépendance; mais ce mouvement populaire, créé par le mécontentement que cette mesure avait fait naître, ne fut que momentané, et la Californie se rangea de nouveau sous l'étendard de la confédération mexicaine.

Avant les années 1813-14-15 des milliers d'émigrants des États-Unis vinrent s'y établir. Tandis que ce pays s'américanisait de la sorte, survint la guerre de 1846, qui eut pour résultat définitif son annexion à la république américaine. A la fin de la guerre, en 1847, la population blanche de la Californie était de 12 à 15 mille âmes.

En janvier 1848, eut lieu la découverte de la première mine d'or importante. La nouvelle s'en répandit bientôt avec la rapidité de l'éclair et entraîna la cupidité; de tous côtés l'on vit des multitudes d'individus courir vers le nouvel Ophir. Des fouilles fructueuses opérées en un grand nombre d'endroits ne laissèrent plus de doute sur la richesse que renfermait le sol californien. Le Mexique, l'Amérique du Sud, les États qui bordent l'Atlantique, le Canada, l'Europe et la Chine même, y versèrent des flots d'émigrants. La Californie renferma en peu de temps une population rassemblée de près de deux cent cinquante mille chercheurs d'or, pleins d'énergie, d'audace et de courage. Cette population a toujours été depuis en augmentant, et suivant un recensement qui en a récemment été fait, son chiffre monte à 518,350 âmes, sans compter les Indiens nomades, dont le nombre s'élève à plus de 125,000 individus.

Les villes principales de la Californie sont San Francisco, capitale commerciale de l'État, située sur une pointe de terre dans la magnifique baie du même nom. Sa population actuelle est d'un peu plus de 75,000 habitants. Dans le court espace de dix années, cette ville, de chétif village qu'elle était d'abord, est devenue un des centres commerciaux les plus importants de l'univers. Sacramento, située sur la rivière de ce nom, est la capitale politique de la Californie; population, 30,000 habitants; Marysville, sur la rivière Yuba; population, 20,000 habitants; Stockton, à trois milles de la rivière San Joaquin, est un lieu de rendez-vous pour les mineurs du sud; population, 8,000 habitants; Nevada, la plus grande ville des régions aurifères, située sur un des tributaires de la rivière Yuba, le Deer Creek; population 6,000 habitants.

Si la Californie rivalise, en progrès matériels, avec les autres États de la république américaine, elle ne s'en laisse pas non plus dépasser sous le rapport des progrès intellectuels. Le compte rendu que nous avons sous les yeux en fait foi.

En 1851, pour se conformer à ce qu'exigeait la constitution, la législature californienne passa une loi qui y établit un système d'instruction publique. Les principaux officiers de cette loi sont un surintendant des écoles communes, élu par le peuple pour une période de trois ans; des surintendants de comté et des syndics de district. Le bureau d'éducation se compose du premier de ces fonctionnaires, du gouverneur et de l'inspecteur général de l'État. En 1858, le nombre d'arrondissements d'école (districts), que renfermaient les 41 comtés de la Californie, était de 411; il s'y trouvait 40,536 enfants de 4 à 18 ans, dont 21,344 garçons et 19,186 filles; sur ce nombre, 19,822 ont fréquenté les écoles publiques; 333 instituteurs et 184 institutrices; 432 écoles, dont 3 écoles supérieures; 17 écoles de grammaire (grammar schools); 11 écoles intermédiaires; 79 écoles mixtes et 322 écoles primaires. L'impôt pour écoles, dans les divers comtés, a produit la somme de \$162,889.69; la subvention accordée par l'État a été de \$55,352.71. Les sommes, dépensées en constructions, réparations et loyers de maisons d'école, se sont élevées à \$88,199.70, et celles employées à des achats de livres, etc. pour les bibliothèques d'école, à \$3,042.78. Le nombre des maisons d'école était de 227. Le salaire des instituteurs varie de \$65 à \$180, et celui des institutrices de \$50 à \$100 par mois.

Il existe encore plusieurs autres écoles qui ne sont pas subventionnées par l'État; leur nombre est de 55, et elles renferment 2422 élèves.

Quelque petit que paraisse effectivement le nombre des enfants qui fréquentent les écoles de la Californie, ces résultats sont cependant très heureux. Si l'on songe que sa population ne date que d'hier; que tout ce qu'elle possède de forces physiques, qu'elle appartient à l'enfance, à la jeunesse ou à la maturité, elle en a

eu jusqu'aujourd'hui besoin pour lutter contre les difficultés de son établissement sur un sol à peu près inconnu, les détails que nous venons de donner ne manqueront pas d'intéresser.

### Petite Revue Mensuelle.

Les événements importants qui s'accomplissent aujourd'hui en Europe attirent et attachent tous les esprits. Il est donc tout naturel que nous en entretenions le lecteur. Nous nous proposons de le tenir au fait de tout ce qui s'y passera de plus intéressant. La guerre, ce fléau de l'humanité, vient de se lever sur le vieux monde et Dieu seul sait toutes les calamités qu'elle lui réserve. Aux dernières nouvelles, les armées de l'Autriche et de la France se trouvaient de nouveau en présence sur le sol de la péninsule italienne. Une lutte terrible va s'engager. La première combat pour la conservation de ses possessions lombardo-vénitiennes, qu'elle a cru menacées; la seconde est accourue l'arme au bras au premier appel de son allié, le Piémont, dont l'existence politique est en danger.

L'Autriche commence cette guerre sous les plus malheureux auspices; l'argent, ce nerf de la guerre, lui fait, dit-on, complètement défaut. La France, au contraire, entre en campagne avec un trésor abondamment pourvu et des ressources financières illimitées. La guerre est-elle populaire en Autriche? On le prétend. Mais nous savons positivement que l'accord le plus parfait règne à ce sujet entre l'empereur Napoléon et la nation française. Nous en avons pour preuve l'emprunt des 500 millions. Cet emprunt a été plusieurs fois converti et a même dépassé deux milliards de francs.

"Du reste, dit un journal, à ce témoignage général de l'accord qui existe entre le souverain et le peuple viennent s'ajouter des preuves particulières d'abnégation et de dévouement qui rappellent les plus beaux traits de notre histoire. On a cité, et cet exemple n'a pas été le seul, l'offre généreuse d'un officier, qui a écrit au ministre de la guerre la lettre suivante :

"Pour la guerre, disait le Grand Frédéric, il faut trois fois de l'argent. L'empereur en a besoin. J'ai 1700 francs de retraite et pas grand'chose avec. Mais, n'ayant ni femme ni enfants, je donne 500 francs de bon cœur. S'il plaisait à chacun de se cotiser, en proportion de son revenu, les millions arriveraient en masse, et la dette publique ne serait pas augmentée. Nos soldats ne marchent ni leurs os ni leur sang. Auront-ils le privilège du patriotisme? En tout cas, c'est possible; car il y a peu de mérite à donner ce dont on peut se passer. Un officier en retraite qui ne demande rien, qui ne veut rien."

Avant d'entamer aucun récit, nous allons dire un mot des pays et des hommes sur lesquels sont maintenant fixés les regards du monde.

Pris dans son ensemble, le royaume Lombard-Vénitien présente une superficie d'environ 47,000 kilomètres (11,750 lieues) carrés; sa plus grande longueur est de 100 lieues, sa plus grande largeur de 40. Voici ses limites : 1o. A l'ouest, il touche aux États Sardes, dont il est séparé par le lac Majeur; le Tessin, depuis ce lac jusqu'à Pavie, et le Pô, depuis Pavie jusqu'à l'angle qui forme la frontière du Duché de Parme; 2o. Au sud, il confine au Duché de Parme, au Duché de Modène et aux États de l'Eglise, et, sur la lisière de ces trois états, c'est en grande partie le Pô qui forme la ligne de démarcation; 3o. A l'est il confine à la mer Adriatique; 4o. Au nord-est et au nord, il est borné par diverses provinces de l'empire d'Autriche, telles que la Carniole, la Carinthie, le Tyrol, et, après le Tyrol, par la Suisse.

En vertu des traités de 1815, ce royaume est composé des deux tiers de l'ancien Milanais, de l'ancienne république de Venise, du Duché de Mantoue et de la Valteline, enlevée à la Suisse. Sa population est de 3,000,000 d'habitants. Il est gouverné par un vice-roi dont les pouvoirs sont absolus. Ses villes principales sont : Milan, capitale du royaume, 170,000 habitants; Côme, sur les bords du lac de ce nom, population, 18,000 habitants; Bergame, ville forte, population, 32,000 habitants; Sandrio, dans la Valteline; Brescia, Pavie, ancienne capitale du royaume des Lombards; Lodi, où Bonaparte entra, le 10 mai 1796, après la victoire du pont de Lodi; Crémone, Mantoue, la patrie de Virgile; Venise, capitale de l'ancienne et illustre république de ce nom, population, 100,000 habitants; Padoue, Rovigo, Vérone, Arcole et Rivoli, champs de bataille célèbres; Vicina, Trévise, Bellune et Udine.

"On trouverait difficilement sur la terre, disait récemment un publiciste distingué, une contrée plus magnifique que ce vaste et beau bassin si bien défendu, par les sommets gigantesques des Alpes, contre les vents et les froids du nord, si bien défendu encore par les Apennins contre les ardeurs du midi et contre le souffle desséchant du Sirocco. Là se développe une plaine admirable, jouissant d'un climat délicieux, dotée, par la grande artère du Pô avec ses affluents, d'un système d'irrigation incomparable, recouverte par les bénéfices du temps et par le travail des torrents qui tombent des montagnes d'un sol d'alluvion, si fertile qu'il produit jusqu'à huit récoltes par an, tant la nature s'est montrée prodigue envers ce pays privilégié, le véritable jardin de l'Europe."

La partie continentale du royaume de Sardaigne a pour limites, au nord, la Suisse; à l'ouest, la France; à l'est, le royaume Lombard-Vénitien et les Duchés de Parme et de Modène; au sud, la Méditerranée, qui forme le golfe de Gênes.—Superficie, 10,000 lieues carrées environ;

population, 3,500,000 habitants. Ses principales villes sont, Turin, capitale, population, 145,000 habitants; Alexandrie, population, 49,000 habitants, ville forte et commerçante, au confluent du Tanaro et de la Bormida; le village célèbre de Marengo est dans le voisinage; Gênes, patrie de Christophe Colomb, population, 90,000 habitants, ancienne capitale de la glorieuse et puissante république de ce nom. Quelques-unes de ses rues sont bordées de palais magnifiques revêtus de marbres ou de stuc imitant les marbres les plus beaux. Nice, Novare, célèbre par la bataille de ce nom. "Au Nord, à l'ouest, au sud, dit M. Louandre, dans le *Journal des Instituteurs*, les Alpes forment autour des États Sardes une vaste ceinture, qui laisse en dehors de sa chaîne, vers la France, la Savoie et le comté de Nice. Le revers de ces montagnes, du côté des États Sardes, se dessine d'une manière abrupte et presque perpendiculaire à la crête, tandis que, du côté de la France et de la Suisse, elles étendent autour d'elles de longs contreforts et vont s'abaissant par des pentes douces. Audessus de Gênes elles s'éloignent de la côte pour se diriger au sud-est et se prolonger, sous le nom d'Apennins, dans toute l'Italie méridionale. La plaine enfermée dans la ceinture des Alpes et dont les deux ouvertures extrêmes sont marquées, au nord, par le mont St. Gothard, au sud par Gênes, c'est le Piémont, l'un des plus fertiles pays du monde, qui ressemble à un vaste jardin bien cultivé que Napoléon Ier montrait du sommet des Alpes à ses généraux comme le bassin de la terre promise."

Les principales rivières du Piémont descendent toutes des Alpes; ce sont le Pô, qui a sa source au mont Viso, et ses affluents qui sont le Tessin qui borne les États Sardes du côté de la Lombardie, la Sesia, la Doire, qui tombe du mont St. Bernard, le Tanaro et la Scrivia.

Ce sont là les lieux où se mesurent les forces de trois grandes puissances.

Deux empereurs et un roi se sont mis à la tête de leurs armées. L'empereur François Joseph conduit les bataillons autrichiens; Napoléon III dirige les mouvements des troupes françaises, Victor Emmanuel conduit aussi les siennes en personne.

L'empereur d'Autriche est né en 1830; mais il règne depuis bien plus longtemps que ses rivaux. Il n'avait que 18 ans lorsque son oncle, l'empereur Ferdinand, abdiqua; son père, l'archiduc, qui devait succéder à Ferdinand, voulant se soustraire aux honneurs fatigants et aux soucis sans nombre qui accompagnent la royauté, refusa d'en accepter le fardeau. François Joseph, malgré sa jeunesse, fut alors proclamé empereur. Les actions qui l'ont jusqu'ici mis en relief portent l'empreinte d'un caractère des plus aimables. Son mariage avec la douce princesse Amélie de Bavière; sa tendresse pour ses enfants et sa clémence pour les Hongrois, en sont des preuves convaincantes.

Louis Napoléon est né en 1808 et occupe le trône impérial de France depuis 8 ans; l'histoire de son règne, de même que ses actions glorieuses, sont assez connues du lecteur pour qu'il nous dispense de les lui rappeler.

Victor Emmanuel II a pour ancêtres les comtes de Savoie. Il est né le 14 mars 1820 et a succédé à son père, Charles Albert, en 1849. Durant la guerre, provoquée par les événements de 1848, entre l'Autriche et la Sardaigne, il commandait une des deux divisions de l'armée piémontaise et se distingua par sa valeur durant toute la campagne, surtout aux combats de Vérone et de Peschiera.

C'est surtout par la part qu'elle a prise dernièrement à la guerre de Crimée, que la Sardaigne a acquis une position importante en Europe et est devenue, comme puissance constitutionnelle, un sujet d'inquiétudes sérieuses pour l'Autriche. Cette dernière se voyant de plus en plus menacée par les exigences de ce dangereux voisin, s'est décidée à envahir son territoire malgré la protection de la France. En effet, le passage du Tessin par les troupes autrichiennes avait lieu le 23 avril, et le même jour elles se concentraient à Pavie. Massa et Carrare se prononcèrent aussi ce jour-là spontanément pour la cause italienne et proclamèrent la dictature de Victor Emmanuel. Le 30, les Autrichiens s'avançaient sur Verceil, après avoir occupé Novarre; Mortara recevait en même temps leurs soldats. Le 2 mai, ils continuaient leurs mouvements sur la Sésia. Le 3, ils s'avançaient de Cambio sur Sale, et, sur la rive gauche du Pô, vers Trino. Le 4, ils faisaient une tentative inutile pour passer le Pô, sous Frassinetto, et en venaient aux mains avec les Piémontais, qui leur ont fait éprouver beaucoup de pertes. Ils effectuaient néanmoins le passage de la rivière. Partout, sur leur passage, ils faisaient de fortes réquisitions de vivres et de fourrages. Le 7, ils évacuent précipitamment Voghera et Pontecurone et repassent le Pô à San Gerolo. Verceil, dont ils se sont emparés, reçoit de fort contingents de troupes. Le 9, ils se dirigeaient sur Ivree; mais ayant appris les préparatifs de défense que l'on y faisait, ils se sont retirés. Ils se retirent également alors de Tranzano.

Le 10 mai, à cinq heures et demie, au milieu de l'enthousiasme universel, l'empereur Napoléon quittait le palais des Tuileries pour se rendre à l'armée d'Italie. Le 12, Sa Majesté, à bord du yacht impérial la *Reine Hortense*, entra dans le port de Gênes. "L'affluence des populations, rapporte le journal que nous avons déjà cité, était telle que les environs mêmes de la ville étaient inabordable. Au moment où l'empereur a débarqué, les forts, les toits des édifices et des maisons, présentaient comme une immense surface humaine sous laquelle les objets avaient disparu pour ne plus laisser voir que des êtres vivants. Avons-nous besoin de parler de l'enthousiasme d'un peuple qui recevait son libérateur?"

Le 14, l'empereur a transporté son quartier général à Alexandrie. Il a traversé la ville à cheval accompagné du Maréchal Canrobert et de nombreux généraux français et sardes. L'arrivée de l'empereur a été

le sujet de grandes démonstrations. Un arc de triomphe, sous lequel il passa, portait l'inscription : " *A l'héritier du vainqueur de Marengo!* "

Le quartier général de l'empereur a, depuis, été transporté à Verceil, et ensuite à Casale.

Le 20, a eu lieu, à Montebello, la première rencontre sérieuse entre les Autrichiens et les alliés. La victoire est restée aux derniers. Les Autrichiens, cependant, ont effectué leur retraite en bon ordre et sans être poursuivis. Les détails qui nous sont parvenus donnent à entendre que ce combat a été acharné et que les avantages obtenus par les alliés n'ont rien de décisif. Leur perte, suivant un compte-rendu, s'élève à 600 ou 700 hommes. Celle des Autrichiens a été beaucoup plus considérable et il leur a été fait 200 prisonniers. Pas un seul canon n'a été perdu de part ni d'autre.

Le 27 mai, Garibaldi marchait sur Côme, dont les approches lui furent chaudement disputées. Après un combat de 6 heures, il y fit son entrée au bruit des cloches de toutes les églises et au milieu d'une splendide illumination.

Le même jour, les Autrichiens, au nombre de 50,000, quittaient Preatozza et rentraient en Lombardie.

Le 31, l'empereur d'Autriche est arrivé à Vérone. A cette date s'arrête notre série de bulletins de la guerre, publiés à Turin, et reproduits par la plupart des journaux. Nous continuerons, dans les prochaines livraisons, à en faire le résumé.

Des dépêches télégraphiques nous apprennent cependant que les Sardes ont passé la Sésia en face des Autrichiens fortifiés à Palestro, et qu'après un combat sanglant les premiers sont restés maîtres du village. Une tentative subséquente, faite par les Autrichiens pour le reprendre, a été infructueuse, et ils ont été repoussés après avoir essuyé une grande perte. Le roi de Sardaigne commandait ses troupes en personne et a fait preuve d'un courage chevaleresque. 1000 prisonniers autrichiens et 8 canons sont tombés au pouvoir des vainqueurs. A la suite de cette affaire, ils ont repassé le Tessin en toute hâte.

Toutes les dépêches s'accordent à dire que les Zouaves ont fait des prodiges à ce combat. Sans être soutenus et en face d'une batterie autrichienne de huit canons, ils ont traversé un canal, escaladé des hauteurs abruptes et attaqué les autrichiens à la baïonnette. Plus de quatre cents de ces derniers ont été précipités dans le canal. La perte subie par les Zouaves est insignifiante. Une dépêche du 2 juin, annonce que les alliés ont attaqué l'avant-garde du 7e corps d'armée autrichien; une autre du 3, que Garibaldi avait surpris et battu les autrichiens à Vérone, et qu'il était rentré à Côme dans la nuit du 2.

L'armée française en Italie est aujourd'hui forte de plus de 150,000 hommes. " Toutes les correspondances, dit encore le *Journal des Instituteurs*, nous parlent de l'admiration que nos troupes inspirent aux Piémontais. Les soldats d'Afrique, ceux qui ont fait la guerre de Crimée, ont une allure fière et décidée. On désignait un des régiments d'Afrique qui, depuis six mois, n'a passé que dix-neuf nuits dans les casernes; toutes les autres, il a campé sous la tente. On comprend que les fatigues de la guerre sont passées dans l'habitude de tels soldats. L'armée piémontaise est également pleine d'ardeur; dans les rencontres qu'elle a eues avec les Autrichiens, elle s'est comportée avec une grande fermeté; les gardes nationaux mêmes se sont battus avec les troupes de ligne. Les volontaires continuent à arriver de tous les points de l'Italie; on en compte déjà plus de trente mille; on en annonce même de la Grèce. On a été obligé d'empêcher que tous vinssent en Piémont, et il a été ordonné que les volontaires, arrivant du royaume de Naples, s'arrêteraient en Toscane, où ils seraient formés par le général Ulloa."

D'après les nouvelles que nous apporte l'*Anglo-Saxon* une grande bataille vient d'être livrée à Magenta, près de Milan. Les Autrichiens y auraient perdu 20,000, et les Franco-Sardes 12,000 hommes. Nous n'avons pas encore les détails de cette grande hécatombe humaine, où l'Autriche a encore eu le dessous. Les bulletins, comme à l'ordinaire, ne s'accordent point. Le maréchal Canrobert aurait été blessé mortellement, et le général Espinasse aurait perdu la vie. Le général McMahon a été créé maréchal et duc de Magenta. Milan était à la veille de tomber aux mains des Franco-Sardes et des insurgés.

Le parlement anglais a ouvert sa session le 31 mai dernier, et, au départ du steamer, on y discutait la proposition d'un vote de non-confiance.

Ferdinand, de Naples, vient de mourir; son fils, François II, lui succède, et ne déviara pas, dit-on, de la politique de son père. Cet événement, dans d'autres circonstances, eût pu créer quelque sensation chez les puissances de l'Europe; mais aujourd'hui il passe presque inaperçu.

Malgré les bruits sinistres qui courent par le monde au sujet de la guerre, et la préoccupation qu'elle fait naître, nous ne nous en préparons pas moins ici à chômer pompeusement et joyeusement surtout la fête du patron de ce pays. St. Jean Baptiste, si l'on en croit la rumeur, recevra, cette année, de nombreux hommages, et Montréal et Québec n'auront pas seuls le privilège de se pavoyer en son honneur. Les campagnes qui les environnent se disposent aussi à célébrer dignement le 24 juin, cette fête par excellence de la nation Canadienne-Française.

C'est dans le but de contribuer autant qu'il dépend d'elle à la gaieté de ce jour que la rédaction du *Journal de l'Instruction Publique* offre à ses abonnés le beau chant canadien qu'ils recevront en même temps que cette livraison. Les paroles de ce morceau poétique, reproduit du *Fantasia* de 1843, sont de M. Angers, aussi distingué, comme littérateur que comme avocat, et la musique, de feu M. Sauvageau, de Québec.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— M. George O'Kill Stuart, de Québec, a fait don de 1000 volumes à l'Université Laval. Ces livres, traitant de médecine et de chirurgie, faisaient partie de la bibliothèque du célèbre Dr. Fargues, de cette ville.

— M. Marcus Child, Inspecteur des écoles des comtés de Stanstead, Richmond, Compton et Wolfe, et de quelques-unes de celles des comtés de Drummond et Arthabaska, est mort à Coaticook, à l'âge de 67 ans. M. Child était Inspecteur depuis 1851. Il a été durant plusieurs années membre de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada avant l'union des deux provinces. Ses excellentes qualités l'ont fait aimer de tout le monde. Comme inspecteur, il déployait le plus grand zèle; l'on peut s'en convaincre en consultant les extraits de ses rapports publiés avec ceux du Surintendant. Comme politique, M. Child a longtemps appartenu au parti libéral ou de la réforme dans le Bas-Canada, et possédait l'estime de M. Papineau, de M. Morin et des autres chefs du parti.

— Un herbier général, importé de France, une collection de plantes marines desséchées, une collection ornithologique du Canada, comprenant 130 sujets bien empaillés, une petite collection d'insectes et une belle collection de papillons du pays, ont été dernièrement ajoutés au cabinet d'histoire naturelle de l'école normale Jacques-Cartier. Les collections d'oiseaux et de papillons ont été faites par M. Germain, Inspecteur d'école, et les plantes marines ont été données par Madame Faure, de Berthier, qui les avait recueillies sur les côtes de Bretagne, près de Limoflou, l'ancienne demeure de Jacques-Cartier.

— Un grand nombre d'enfants catholiques d'une des écoles communes de Boston, refusant de lire une version protestante de la Bible ou de réciter le décalogue d'après cette version, un d'entre eux, appelé Thomas Wall, fut fustigé par le sous-maître de l'école. Le sous-maître, traduit, pour ce fait, devant le juge Maine, fut acquitté par lui sous le prétexte qu'il n'avait que mis en vigueur la loi du pays. Cette affaire a été le sujet d'une intéressante polémique dans les journaux des États-Unis et a créé une certaine sensation parmi les catholiques d'Amérique. Les instituteurs et les élèves de l'école dite " *Nativity Sunday School of New-York*," ont présenté au jeune Wall une croix d'or portant cette inscription : " *To Thomas L. Wall, for his heroic conduct at the Elliott School, Boston.* " A Thomas L. Wall, en récompense de sa conduite héroïque à l'École Elliott, Boston."

Dans une lettre au Bureau des Commissaires d'École de Boston, Sa Grandeur, Monseigneur J. B. Fitzpatrick, Evêque de Boston, fait les observations suivantes: 1o. Les catholiques ne peuvent en aucune façon recevoir ni lire la version protestante anglaise de la Bible, ni croire qu'elle soit l'expression fidèle de livres inspirés qui renferment la parole écrite de Dieu; 2o. Admettre et réciter le décalogue tel que l'admettent et le récitent les protestants, c'est blesser la conscience et heurter la foi des catholiques; 3o. Le chant de l'Oraison Dominicale, des psaumes et des hymnes, exécuté à l'unisson, n'est ni un exercice scolaire ni un moyen de récréation, et ne peut être regardé que comme un acte de culte public.

BULLETIN DES SCIENCES.

— M. le Professeur Morse, l'inventeur du système télégraphique actuel, a été fait Chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. L'Académie Royale des Sciences de Suède, de son côté, l'a admis au nombre de ses membres honoraires.

— Parmi les nouvelles apportées par le *Canada* est celle de la mort de l'illustre philosophe, le baron Alexandre de Humboldt. C'est le 6 de mai dernier qu'a eu lieu ce décès. Il était né à Berlin, le 14 Septembre 1769 (année de la naissance de Napoléon et de Wellington), et avait en mourant atteint sa quatre-vingt dixième année. Sa longue vie a si utilement et si laborieusement été employée, qu'il laisse une réputation à laquelle nul de ses contemporains n'a jamais pu atteindre. Son premier ouvrage, les *Bassaltes du Rhin*, fut publié en 1790, il y a de cela à peu près soixante-et-dix ans; c'est le résultat de ses observations durant une excursion qu'il fit tandis qu'il suivait les cours de l'Université. Dans le printemps ou l'été de cette année, il parcourut la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et la France. Pris d'un fort amour des sciences physiques, il entra, en 1791, à l'école des Mines de Freiberg, où il reçut des leçons du célèbre Werner. Un an ou deux après, il publia un ouvrage sur la botanique fossile de Freiberg. La surintendance des mines de Franconie lui fut confiée vers cette époque, et il remplit cette charge durant trois ans; mais sa passion pour les voyages à l'étranger devenant irrésistible, il se démit de sa surintendance et se rendit à Vienne, en 1795, où il fit ses préparatifs de départ. Il traversa d'abord, en compagnie d'Haller, le nord de l'Italie, où il étudia la théorie volcanique des rochers, dans les montagnes de ce pays. En 1797, il allait partir pour Naples, dans le même but; mais la guerre l'ayant détourné de son dessein, il se rendit à Paris, où il fit connaissance avec le grand naturaliste Bonpland. En 1798, il fit un voyage en Espagne qu'il quitta,

accompagné de Bonpland, au printemps de l'année suivante, pour le Nouveau-Monde. Débarquant à Cumana, en juillet 1799, il commença de suite à explorer l'Amérique Méridionale. Il passa quatre ans à voyager dans les régions tropicales de cette partie du monde et s'instruisit ainsi dans tout ce qui a rapport à leurs productions et à leur histoire naturelle. Il recueillit, durant cette exploration, une grande quantité de faits propres à intéresser le monde savant. Le 23 juin 1802, Humboldt et Bonpland firent l'ascension du Chimborazo et le gravirent jusqu'à la hauteur de 19,230 pieds, chose que personne n'avait encore faite avant eux. A cette grande hauteur, les aventureux voyageurs furent enveloppés d'épais brouillards et se trouvèrent au milieu d'une atmosphère glacée; la raréfaction de l'air embarrassa à tel point leur respiration que le sang leur sortit de la bouche et des yeux. Boussingault est le seul qui ait atteint un endroit plus élevé sur cette montagne; il y monta en 1831, mais par un sentier différent. En 1803, Humboldt et Bonpland se rendirent au Mexique, et, durant quelques mois, parcoururent les régions volcaniques de ce pays. L'année suivante, ils allèrent à Cuba, d'où, quelques temps après, ils partirent pour les États-Unis. Après y avoir fait un court séjour, ils s'embarquèrent pour l'Europe, et, en août 1804, Humboldt arriva au Havre plus riche qu'aucun des voyageurs ses devanciers en collections d'objets intéressants et en connaissances précieuses en fait de sciences naturelles, telles que la botanique, la zoologie, la géologie, la géographie, la statistique et l'éthnologie. A son retour en Europe, il s'installa à Paris, où, il se prit d'amitié avec Gay-Lussac, et se livra durant quelques mois à l'étude de la chimie. Peu de temps ensuite il voulut faire connaître au monde le résultat de ses observations et commença, dans ce but, à publier un travail gigantesque. En 1817, les quatre cinquièmes de ce travail avaient vu le jour, par parties, dont chacune a sur le marché une valeur de plus de \$500. L'impression s'en est faite depuis avec plus de lenteur et l'ouvrage est resté inachevé. Après un voyage qu'il fit en Italie, il retourna à Berlin en décembre 1805. En 1807, il accompagna le Prince Guillaume de Prusse chargé d'une mission diplomatique près du gouvernement Français; et dans le but de publier ses œuvres il demeura à Paris jusqu'en 1827. Accompagné de Gay-Lussac, il visita cependant l'Italie en 1818, et fit plus tard, en 1826, un voyage en Angleterre. En 1827, il établit sa demeure à Berlin et fut admis dans l'intimité du roi, qui le créa conseiller d'état et le chargea de diverses missions diplomatiques. En 1829, sur les instances et pour répondre au désir de l'empereur Nicolas, il fit conjointement avec Ehrenberg et Gustave Rose une expédition dans les monts Altai et Ural, dans le but d'en faire l'exploration et l'examen. Depuis 1842, Humboldt s'est occupé de la composition du "Cosmos," livre qui a le plus contribué à populariser sa réputation, et qui résume toutes les études de sa vie au sujet des divers phénomènes de la nature et des lois qui gouvernent l'univers.

## BULLETIN DES LETTRES.

— La vente des livres et manuscrits de M. Libri dont on l'accuse, comme on le sait, d'avoir dérobé une partie dans les bibliothèques publiques de France, a eu lieu à Londres. Parmi les manuscrits qui ont été payés le plus cher, est un exemplaire sur vélin des poèmes de Pétrarque et de Dante, datant du 16<sup>e</sup> siècle. Ils ont été vendus £250 st.

— Lady Morgan est morte, à Londres, à l'âge de 70 ans. Elle était née à Dublin, en 1783. Son premier ouvrage fut un volume de chansons Irlandaises qu'elle publia à l'âge de 14 ans seulement. Son livre sur la France, la relation de ses voyages en Belgique et en Allemagne; O'Donnell, Florence McCarthy, les O'Briens et les O'Flahertys, et ses autres romans ont obtenu une grande vogue et la plupart ont été traduits en français et en allemand. Sa dernière œuvre, à laquelle contribua son mari, fut publié en 1841; c'est une série de petits romans qui ont pour titre: "The Book without a Name." Elle obtint, par l'entremise de Lord Grey, une pension de £300 sterling, la plus forte gratification accordée à un auteur par le gouvernement britannique.

## DOCUMENT OFFICIEL.

## Acte pour amender les Lois d'École du Bas-Canada.

[Sanctionné le 4 Mai, 1859.]

Considérant qu'il est expédient d'amender les lois d'école du Bas-Canada, de la manière ci-après énoncée : à ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

1. Il sera loisible au gouverneur en conseil, quand il pourra être jugé expédient de le faire, sur le rapport du surintendant des écoles ou du conseil d'instruction publique pour le Bas-Canada, de constituer, par proclamation, un bureau d'examineurs des instituteurs dans et pour un comté quelconque dans le Bas-Canada, ou dans et pour deux comtés voisins, ou plus, dans le Bas-Canada, qui pourront commodément être réunis à cette fin ; et chaque tel bureau se réunira à l'endroit et aux époques que le gouverneur en conseil pourra

sur semblable rapport, de temps à autre, prescrire ; et les membres de tel bureau seront de temps à autre nommés par le gouverneur en conseil, par l'intermédiaire du surintendant des écoles.

2. Les certificats qu'octroiera chaque tel bureau ne serviront, par rapport à l'emploi des instituteurs qui les obtiendront, que dans les limites du comté ou des comtés, et pour la classe ou les classes d'écoles que le gouverneur en conseil, sur semblable rapport, pourra de temps à autre prescrire, et que pour un terme de trois années, à compter de la date de ces certificats ; et ceux qui seront à l'avenir octroyés par les différents bureaux d'examineurs dans les cités de Montréal et de Québec, et dans les districts de Kamouraska, Gaspé, Trois-Rivières et Ottawa, et dans les comtés de Sherbrooke et de Stanstead, respectivement, ne serviront pareillement que dans la division territoriale, et pour la classe ou les classes d'écoles, que le gouverneur en conseil, sur semblable rapport, pourra, de temps à autre, prescrire, et que pour le même terme de trois années.

3. Les assemblées des différents bureaux d'examineurs, dans les cités de Montréal et de Québec, les districts de Kamouraska, Gaspé, Trois-Rivières et Ottawa, et les comtés de Sherbrooke et de Stanstead, respectivement, au lieu et en outre des lieux et époques maintenant fixés par la loi, se tiendront à l'avenir aux lieux, dans les dites cités, districts et comtés, et elles pourront se tenir aux époques que le gouverneur en conseil, sur semblable rapport, pourra de temps à autre prescrire.

4. Chaque bureau d'examineurs, à l'exception de ceux des cités de Montréal et de Québec respectivement, ne se composera de pas moins de cinq ni de plus de dix membres, et pourra être organisé, si, sur semblable rapport, le gouverneur en conseil en ordonne ainsi, mais non autrement, en deux divisions, l'une catholique romaine et l'autre protestante, respectivement ; auquel cas, chaque division remplira séparément les devoirs qui lui sont dévolus.

5. Il sera loisible au gouverneur en conseil, sur semblable rapport, de modifier de temps à autre, suivant que l'occasion le requerra, le détail des devoirs imposés aux bureaux d'examineurs, et aux secrétaires de ces bureaux, par la cinquantième section de l'acte passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté, intitulé : *Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées, et pour pourvoir d'une manière plus efficace à l'instruction élémentaire dans le Bas-Canada* ; et toutes modifications ainsi faites à ces devoirs seront obligatoires pour toutes les parties pour lesquelles elles pourront avoir été faites, tout comme si elles étaient expressément incorporées dans le présent acte.

6. Les commissaires d'école pour une municipalité quelconque, et les syndics de toutes écoles dissidentes dans telle municipalité, pourront à l'avenir prélever par une taxe directe sur la propriété imposable, sujette en loi au dit impôt, toute somme en sus de celle actuellement limitée par la loi, qu'il pourra être jugé nécessaire de prélever pour le soutien des écoles sous leur contrôle.

7. Les limites jusqu'à présent mises au montant d'aucune taxe pour l'érection des maisons d'école sont par le présent étendues, de manière qu'à l'avenir toute taxe pour l'érection d'une maison d'école supérieure ou modèle pourra être portée à la somme de mille piastres, et pour l'érection d'une maison d'école commune à la somme de cinq cents piastres.

8. A l'avenir nulle cotisation pour les fins scolaires ne sera regardée comme nulle ni ne sera mise de côté, à raison de ce qu'elle aura été faite ou publiée après le délai fixé par la loi.

9. Le droit de propriété de tout livre, carte, carte géographique, morceau de musique, ou autre publication que ce soit, (soit original, ou entièrement ou en partie compilé,) qui sera publié à l'avenir pour l'usage des écoles sous la direction du conseil de l'instruction publique pour le Bas-Canada, pourra être acquis et possédé par le dit conseil ; et tous les profits devant résulter de tel droit de propriété retourneront au fonds du revenu de l'éducation supérieure du Bas-Canada.

10. La neuvième section de l'acte passé dans la session du parlement de cette province tenue dans les dix-neuvième et vingtième années du règne de Sa Majesté, intitulé : *Acte pour amender les lois des écoles communes et avancer l'éducation élémentaire dans le Bas-Canada*, et toutes autres dispositions d'aucune loi maintenant en force, incompatibles avec le présent acte, sont par le présent abrogées.